Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE

3 784064 301705 >

13 NOVEMBRE 2026 - N°4287 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

SAINT-AMANT-DE-BOIXE

Les métiers d'art à l'honneur à l'abbaye

Les 5 et 6 décembre, les Artisanales de l'Abbaye reviennent à Saint-Amant-de-Boixe pour une 23e édition réunissant une vingtaine de créateurs et artisans d'art dans un cadre patrimonial exceptionnel.

P. 4

ANGOULÊME

La BD repart sur de nouvelles bases

P. 3

CINÉMA

« Camembert » : un jeu de société explosif

P. 4

BARBEZIEUX

Un nouveau carrefour à l'entrée sud de la ville

P. 9

Angoulême Bande dessinée, les contours de la première édition



Du 28 au 31 janvier, Angoulême Bande dessinée prendra le relais du FIBD. Les codirectrices de M:BD ont dévoilé les contours d'un festival repensé, qui place les auteurs, la création et le public au cœur de son projet.

SANTÉ

Vingt et un docteurs juniors en renfort

Depuis le 2 novembre, 21 docteurs juniors sont arrivés en Charente. Un renfort bienvenu, avec l'espoir de susciter de futures installations.

P. 5



SDIS

La sécurité civile fait école dans cinq collèges

Le 4 novembre, 73 collégiens charentais ont officiellement débuté leur parcours de cadets de la sécurité civile. Un dispositif qui prend de l'ampleur avec l'ouverture de quatre nouvelles sections.

P. 5



BILLET

Vraie et fausse religion

Comme il fallait s'y attendre, Donald Trump a reçu une gifle électorale. C'est vrai que la règle habituelle veut que les présidents américains en exercice perdent les élections législatives de mi-mandat. Il y a eu bien sûr des exceptions, dont la plus notable fut celle de George W. Bush en 2002, alors que ce locataire de la Maison Blanche n'était pas le plus populaire qu'on y ait connu. Mais le 11-septembre était passé par là. Bref, pour l'incroyable Trump, comme on disait naguère au cinéma « l'incroyable Hulk », la déroute est à la mesure de l'invraisemblable charivari que le milliardaire corrompu a provoqué dans son pays et dans le monde.

Inutile d'aller chercher dans le résultat du 3 novembre des causes très compliquées. Certes, les candidats démocrates ont (enfin) mis en veilleuse leurs obsessions sociétales et civilisationnelles qui avait valu sa cuisante défaite à leur candidate Kamala Harris en novembre 2024. Le « wokisme », apparemment, c'est bon pour les campus universitaires mais pas très porteur dans la vraie vie. Par ailleurs, les républicains, ou du moins ce qu'il en reste, ont tenté de secouer le joug trumpien et de se démarquer du président sans le dire, de reprendre sa rhétorique sans insister... Ils ont en d'autres termes tenté d'exister face aux citoyens.

Peine perdue pour eux : le portefeuille a parlé. Les Américains, après des mois de déferlante ahurissante, sont revenus à la seule chose qui compte : leurs fins de mois. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que celles-ci sont calamiteuses : au lieu de la paix et de la prospérité pour tous, au lieu d'un pouvoir d'achat amélioré et d'un âge d'or inouï, les électeurs du pays ont les poches vides dans une nation au bord de la crise de nerf. La conséquence ne s'est pas fait attendre : ils ont plébiscité les anti-Trump sans se préoccuper du chaos qui règne au Parti démocrate ni de leurs programmes souvent incompréhensibles et parfois contradictoires. Tout sauf Trump, voilà le message pour sortir du cauchemar dans lequel ce demi-psychopathe les a entraînés.

Mêmes causes mêmes effets : un peu partout dans les pays occidentaux ou, de manière plus improbable, dans des nations inattendues comme l'Inde, le Kenya ou l'Albanie, la faiblesse de gouvernements qui préfèrent la schlague au dialogue, la corruption éhontée des élites, l'abandon de la jeunesse à ses peurs, ses frustrations, ses échecs annoncés, la concentration de la fortune financière dans les mains d'oligarchies arrogantes et sans limites et, au bout du compte, l'épuisement d'un système socio-économique maintenu sous perfusion comme en France, conduisent à la révolte. On peut s'interroger à perte de vue sur un phénomène qui transcende les frontières, mais il faut garder à l'esprit que la Terre est devenu le petit village que prédisait le philosophe Marshall McLuhan il y plus de soixante ans.

Devant les enjeux qui sont là et dont la jeunesse a compris qu'ils étaient planétaires, la révolte gronde. Et cette révolte-là, on ne peut pas la faire taire en ouvrant le carnet de chèques: non seulement elle est trop multiforme mais surtout il n'y a plus d'argent. De ce point de vue la France est sans doute la plus mal lotie de toutes les nations développées, par la faute d'une classe politique aveugle et irresponsable depuis des décennies. Le gouvernement a beau jeu de dénoncer « l'hystérisation » du débat et la récupération éhontée de toutes les exaspérations à laquelle se livrent les partis extrêmes. Mais qui est responsable, qui est à l'origine de cette colère qui explose chez les jeunes, les vieux, les salariés, les indépendants, les fonctionnaires et tous les autres ?

Les six mois qui viennent vont être longs. Très longs.

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

15 Novembre 2026 – 33e dimanche du temps ordinaire – A
Matthieu 25, 14-30

La poursuite du chapitre 25 de Matthieu nous permet de relire, ce dimanche, la parabole des talents. Par ces paroles Jésus nous rappelle que nous aurons nécessairement des comptes à rendre. Les derniers mots du passage lu la semaine dernière nous mettent déjà en garde : « Veillez donc car vous ne savez ni le jour ni l'heure » (Mt 25, 13)
Aujourd'hui la parabole est aussi fort éloquente et nous redit que tous nous avons reçu des talents à exploiter. Le terme que nous utilisons aujourd'hui pour exprimer telle ou telle habileté ou don, provient justement de la monnaie de l'antiquité. Cela est assez éloquent pour que nous comprenions davantage que tout ce dont nous disposons personnellement nous est donné et qu'un jour ou l'autre il nous faudra rendre des comptes.
Jésus rapporte l'histoire de ce maître qui distribue son argent à ses serviteurs. A chacun une somme différente. A leur charge de les exploiter, à leur charge de les exploiter selon leur compétences. Si ceux qui ont reçu cinq ou deux talents ont su les investir pour qu'ils rapportent davantage. Celui qui n'en a reçu qu'un est allé le cacher et lorsque le maître revient de voyage, il constate que ce dernier serviteur n'a rien fait pour l'exploiter.
Ces talents, ces compétences c'est ce que le Créateur nous a donné à chacun. Ce sont ces qualités qui ont rempli de fierté nos parents. Qu'en avons-nous fait ?
Sommes-nous faits pour maintenir la foi telle qu'elle est dans nos habitudes, dans une pratique sans danger ou bien sommes-nous sur terre pour créer à notre tour ? Est-ce que l'AMEN que nous répondons en recevant le corps du Christ est un simple réflexe où bien cette adhésion à la mission de l'Eglise que nous allons investir dans le monde qui nous entoure. Il ne s'agit pas d'aller loin, il s'agit d'agit comme l'ont fait les disciples après la crucifixion du Christ et sa résurrection. Les paroles des Actes des Apôtres et les diverses Lettres doivent être pour nous des modèles à imiter : « Alors, ne restons pas endormis comme les autres, mais soyons vigilants et restons sobres. » (1Th 5, 6)
Bien sûr, on pourra toujours rétorquer que ce dernier serviteur n'avait reçu qu'un seul talent mais la confiance qu'avait mise le maître sur lui était identique. Nous sommes tous responsables de l'investissement dont nous sommes les dépositaires mais nous sommes aussi responsables de nos propres agissements. Le Seigneur n'attend pas de nous que nous soyons des coffres forts ou des tabernacles mais des hommes et des femmes investissant leur foi et leur énergie dans le quotidien de leur temps. Sans crainte ni pusillanimité.
La réaction du maître, à son retour, est violente. Autant il est satisfait des premiers serviteurs à qui il avait confié cinq et deux talents, autant il est sévère avec celui qui s'est contenté de cacher son talent sous la terre. Il est honnête et rend la pièce à son maître mais ce n'est pas ce qu'il attendait de lui. Convenons que le maître n'avait donné aucune consigne avant de partir. Il en va de même pour nous. Le Christ ne nous dit pas ce qu'il faut faire. Comprenons toutefois que nous sommes des « aventuriers de la foi » et que notre mission est de tout investir dans la vie de tous les jours.. Les résultats viendront mais ce qui compte c'est bien d'agir. C'est cela être vivant.

Gérard CROZAT, diacre

Doyenné Sud Charente

Une vieille tradition renaît lors de la Toussaint



Le vicaire Augustin Ernest Hitiketik a conduit la cérémonie de bénédiction du cimetière. *C.D. (clp)*

À l'occasion de la Toussaint, le doyenné du Sud Charente a pu organiser la bénédiction de neuf cimetières sur le Brossacais.

« *En ce cimetière de Boisbreteau reposent les corps de proches auxquels nous pensons, plus encore en ces jours de la Toussaint et de la commémoration des Défunts* », annonce le père Augustin Ernest Hitiketik. Ce dimanche après-midi 1er novembre, sous la conduite du nouveau vicaire de la paroisse d'Aubeterre Brossac Chalais, se déroule comme par les décennies passées une bénédiction du cimetière. Plusieurs familles locales sont venues se regrouper à l'invitation de François Bouché, premier adjoint et d'Hélène Arnaud, élue, représentants la municipalité.



Une déambulation par les allées a conduit devant les concessions de plusieurs familles. *C.D. (clp)*

« *Nous voudrions sur le doyenné Sud Charente renouer avec cette ancienne tradition* », explique Régis Laferrière, relais paroissial des communes de Boisbreteau et Guizengeard. Une déambulation par les allées a en effet permis ensuite de bénir les concessions des familles qui le souhaitaient.
« *Le cimetière actuel, situé en dehors du village à La Croix Menier, a peu à peu remplacé au début du XXe siècle celui qui était dans le village autour de notre église dédiée à Sainte Macrine,* commente l'adjoint. *Il accueille une soixantaine de sépultures et a été doté d'un columbarium.* » Un caveau communal va aussi être réalisé, doublé d'un ossuaire. Deux bancs récemment installés permettent une pause de repos.
Au cours du week-end, sur le Brossacais, les cimetières de neuf communes auront pu ainsi offrir un moment de recueillement à leurs habitants auprès des défunts.

C.D.(clp)

Sur l'agenda diocésain

• **Concert.** Après le stade de France pour la venue du pape Léon XIV, le groupe Be Witness est de retour là où tout a commencé : en Charente, le samedi 14 novembre à 20h à l'église Saint-Pierre de Châteauneuf-sur-Charente. Animés par leur foi et leur passion, Clément, Timothée et Pauline, accompagnés par des amis musiciens, présenteront leur nouvel album « Il est temps ». Par une louange entraînante, des chants méditatifs et un message fort, le groupe conduit à faire l'expérience d'un réel cœur à cœur avec Dieu.

• **Formation.** La pastorale des familles propose une formation pour approfondir le sens des 4 piliers du mariage, le samedi 14 novembre de 9h30 à 14h à l'abbaye de Bassac. Cette rencontre, animée par le père Patrick Sempère est ouverte aux accompagnants à la préparation au mariage.

• **Journée de la solidarité.** Le dimanche 15 novembre, à l'occasion de la Journée mondiale des pauvres et des 80 ans du Secours Catholique, le diocèse d'Angoulême invite les personnes les plus précaires et fragiles à vivre une grande Journée diocésaine de la solidarité à l'église Saint-Paul de Ma Campagne, de 10h30 à 17h30. Au programme : partage autour de l'Évangile en petits groupes ; repas convivial à la MJC de Ma Campagne ; ateliers variés (chant, expression artistique, scénettes, préparation de la liturgie, etc.) ; messe diocésaine présidée par Mgr Hervé Gosselin ; goûter fraternel pour conclure la journée.

• **Communauté de l'Emmanuel.** La Communauté de l'Emmanuel organise une journée communautaire ouverte à tous, à l'abbaye de Bassac, le dimanche 15 novembre de 9h30 à 17h, autour du thème de la prière d'oraison : apprendre à faire silence, à se tenir en présence du Seigneur et à accueillir son amour. Prévoir un pique-nique et quelque chose à partager pour l'apéritif.

Du 28 au 31 janvier 2027 Du 28 au 31 janvier 2027, Angoulême Bande dessinée prendra le relais du FIBD. Marie Parisot et Céline Bagot, codirectrices de M:BD, ont dévoilé les grandes lignes d'un festival repensé, qui entend placer les auteurs, la création et le public au cœur de son projet.

Angoulême Bande dessinée, les contours de la première édition

Un nouveau nom, une nouvelle organisation et l'ambition de renouer avec la grande fête du neuvième art. Du 28 au 31 janvier 2027, Angoulême accueillera Angoulême Bande dessinée, le nouveau rendez-vous porté par M:BD, filiale du groupe Morgane. À sa tête, Marie Parisot et Céline Bagot ont présenté les premières orientations d'un événement qu'elles veulent *« populaire, exigeant et inclusif »*, avec une ambition : *« Rassembler, célébrer et fêter ensemble »* la bande dessinée.

La manifestation débutera dès le mercredi 27 janvier par une journée réservée aux professionnels et à la presse, avant quatre jours d'ouverture au grand public. Avec un budget annoncé autour de cinq à six millions d'euros et un calendrier de préparation particulièrement resserré, les organisatrices entendent poser les bases d'un festival appelé à évoluer au fil des éditions.



Céline Bagot (au micro) et Marie Parisot, les co-directrices, aux côtés de Frédéric Charpail, le directeur général, ont présenté les grandes lignes de la première édition d'Angoulême Bande Dessinée. *Laetitia THOMAS*

Les éditeurs réunis sur le Plateau

Premier changement visible, toutes les maisons d'édition seront désormais regroupées sur le Plateau, dans la ville haute. Une manière de faciliter la circulation des visiteurs, mais aussi de décloisonner les genres éditoriaux. *« On veut vraiment participer à cette dynamique »* de découverte et de mélange des genres, ont expliqué les co-directrices.

La dimension internationale reste une priorité. Le marché des droits, espace de rencontres et de négociations entre professionnels de l'édition, sera installé square des Villes-Jumelées, à proximité de la Maison des auteurs. Des délégations étrangères sont déjà annoncées. Pour renforcer les liens avec l'édition japonaise, M : BD s'appuie également sur un bureau à Tokyo, composé de deux représentants.

Une sélection resserrée et des prix dotés

Autre évolution importante, la sélection officielle sera réduite à une quarantaine d'albums pour offrir davantage de visibilité aux œuvres retenues. Trois comités de sélection (BD généraliste, Série et Jeunesse), travaillent à cette sélection avec la participation de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image.

Le palmarès sera lui aussi resserré autour de neuf prix avec des trophées en bronze dont le nom sera dévoilé début décembre. La cérémonie se déroulera le vendredi 29 janvier au Théâtre d'Angoulême. Les organisatrices ont également annoncé une nouveauté importante et attendue : les prix seront désormais dotés financièrement.

Cette mesure s'inscrit dans une politique plus large de reconnaissance du travail des créateurs. *« Les artistes seront rémunérés pour toutes leurs interactions avec la programmation officielle de l'événement »*, ont assuré les responsables de M : BD.

Le festival prévoit également une véritable politique d'invitation des auteurs exposés, des artistes figurant dans la sélection officielle et des anciens Grands Prix, afin de favoriser les rencontres et les échanges entre générations.

Des espaces pensés pour les auteurs

La place accordée aux créateurs se traduira aussi concrètement dans l'organisation avec un espace dédié au Cnam-Enjim, qui deviendra le hub consacré à la création émergente. Un lieu sera également dédié à l'accompagnement des auteurs pour les informer de leurs droits.

Des espaces de repos et de rencontre leur seront également réservés. *« L'idée, c'est de soutenir les interactions collectives entre elles et eux »*, ont expliqué les organisatrices.

Ces dispositions répondent aux attentes exprimées par les professionnels lors de la crise du précédent festival. Un lieu refuge, animé par une équipe formée à la lutte contre les violences physiques et sexuelles, sera par ailleurs mis en place.

Six premières expositions dévoilées

La programmation artistique commence à prendre forme. Six premières expositions ont été annoncées, auxquelles s'ajoutent celles de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image : Ugo Bienvenu, *L'Usage du temps*, à la médiathèque L'Alpha ; Xavier Dorison, *Le Maître des univers*, à l'espace Franquin ; Florence Dupré la Tour, *Pas gentille*, au musée d'Angoulême ; Yoon-Sun Park, *Matous, toutous, joujoux : bienvenue chez Yoon-Sun Park !*, au Chais Magelis ; *Fanatic Female Frustration X Hairspray*, au Cnam-Enjmin, ; Anouk Ricard, *Éclatos*, au Vaisseau Mœbius.

Le festival ne se limitera pas aux expositions. Rencontres, masterclass, performances, projections, concerts dessinés et ateliers viendront compléter la programmation. *« L'idée, c'est évidemment de découvrir les œuvres, de rencontrer celles et ceux qui les créent et d'explorer la bande dessinée sous toutes ses formes »*, ont résumé les codirectrices.

La billetterie déjà ouverte en ligne

Le tarif du billet évolue légèrement. L'ambition reste néanmoins d'élargir les publics, avec des propositions de pass deux jours et d'un pass famille, pour le dimanche. Des réductions sont prévues, sous conditions sociales, pour certains habitants du territoire ainsi que pour des lycéens de Nouvelle-Aquitaine.

La programmation complète, les noms des albums sélectionnés et les dernières nouveautés seront dévoilés début décembre. En attendant, le site internet, les réseaux sociaux et la billetterie sont ouverts.

Laetitia THOMAS

Informations et réservations : www.angouleme-bandedessinee.com.

Angoulême Bande dessinée Un an après avoir dénoncé les dérives du FIBD, l'ADBDA et les partenaires publics ont officiellement présenté, le 3 novembre, le groupe Morgane, chargé d'organiser le nouveau rendez-vous de la bande dessinée à Angoulême en janvier 2027.

La BD repart sur de nouvelles bases

La page du Festival international de la bande dessinée (FIBD) est tournée. Après des mois de tensions, de procédures judiciaires et d'incertitudes, les partenaires publics veulent désormais regarder vers l'avenir. Le 3 novembre, réunis à l'hôtel de ville d'Angoulême autour de l'Association pour le développement de la bande dessinée à Angoulême (ADBDA), ils ont officiellement présenté le groupe Morgane, chargé d'organiser le nouveau rendez-vous de janvier 2027.

Il y a un an, presque jour pour jour, le ton était bien différent. Les représentants des collectivités et l'État avaient tapé du poing sur la table. Face aux critiques des auteurs, des éditeurs et d'une partie de l'écosystème du neuvième art, ils dénonçaient les dysfonctionnements du festival et l'inertie de ses organisateurs historiques.

Cette fois-ci, c'est dans les fastes des grands salons de l'hôtel de ville que la presse était conviée. *« Il y a un peu plus d'un an, nous étions réunis dans des circonstances tout à fait différentes »*, a rappelé Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême et président de GrandAngoulême, avant de se réjouir de pouvoir enfin présenter *« l'avenir de la bande dessinée à Angoulême »*.

Après la décision de justice du 14 octobre (lire notre édition du 23 octobre) confortant la validation de l'appel à projets lancé par l'ADBDA pour l'organisation d'un nouvel événement, l'association et les partenaires publics se tournent aujourd'hui vers l'avenir *« en toute sérénité et en toute ambition »*, précise David Caméo, le président de l'ADBDA.

Les auteurs et les éditeurs désormais partie prenante

Au-delà du changement d'organisateur, c'est bien la place des professionnels dans la gouvernance qui marque une rupture avec le passé.

Représentant les auteurs au sein de l'ADBDA, Marie-Paul Noël n'a pas éludé les raisons de la crise. *« La suspension de l'édition 2026 du festival nous a beaucoup coûté, en tant qu'artistes »*, reconnaît-elle, évoquant également les conséquences économiques et sociales pour le territoire.



Entouré des partenaires publics et de l'État, David Caméo, le président de l'ADBDA, a fait un travail de « chirurgien remarquable » pour rassembler tous les acteurs du 9e art autour d'un nouveau projet. *Laetitia THOMAS*

Désormais associés à la construction de l'événement, les auteurs entendent toutefois rester vigilants. *« Nous resterons néanmoins très attentifs et attentives au déroulé de cette première édition »*, a-t-elle prévenu, appelant les professionnels à faire remonter les difficultés pour continuer à améliorer la manifestation.

Même satisfaction du côté des éditeurs, représentés par Benoît Pelé qui a salué *« une nouvelle dynamique, fondée sur le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes, la confiance et la volonté de construire collectivement »*. Il s'est également félicité de la qualité des premiers échanges avec le groupe Morgane, tout en rappelant la nécessité de préserver la dimension internationale du rendez-vous.

Une mobilisation collective pour reconstruire

Du côté des collectivités et de l'État, tous ont témoigné d'une volonté commune de tourner la page des divisions. Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, a salué le travail de David Caméo, le qualifiant de *« chirurgien remarquable »*. *« Il fallait recoudre les relations entre tous les partenaires, ça n'a pas été simple »*.

Le préfet de la Charente, Jérôme Harnois, a lui aussi rendu hommage au président de l'ADBDA, comparant son rôle à celui d'un chef d'orchestre chargé de veiller à ce que chacun trouve sa place. *« Une gouvernance, c'est être capable de trouver des équilibres »*, a-t-il insisté, estimant que cette nouvelle organisation constituait une bonne base de départ. Il a également rappelé les exigences qui accompagneront le soutien de l'État, notamment en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, d'accès à la culture et de transparence. *« La confiance n'empêche pas le contrôle »*, a-t-il prévenu.

Représentant le président du Conseil départemental Jérôme Sourisseau, François Nebout a rappelé que le festival dépassait largement les frontières d'Angoulême. *« Ce festival est un bien commun »*, a-t-il affirmé, soulignant ses enjeux culturels, économiques et territoriaux.

Une dimension également défendue par Xavier Bonnefont : *« Angoulême ne peut pas se concevoir sans la bande dessinée et la bande dessinée ne peut pas se concevoir sans Angoulême. »*

L'heure est désormais à la concrétisation. Le groupe Morgane, déjà connu pour l'organisation des Francofolies de La Rochelle, a créé la filiale M : BD pour transformer cette mobilisation collective en un événement capable de rassembler à nouveau auteurs, éditeurs, professionnels et grand public.

Laetitia THOMAS

Les Amis de Saint-Jacques

Une rando à Barbezières

Le samedi 14 novembre, les Amis de Saint-Jacques de Compostelle se retrouveront à Barbezières pour une randonnée de 8,5 km ou de 5,5 km autour de saint Martin.
Cette balade matinale permettra d'emprunter la via Sancti Martini avant le pique-nique.
L'après-midi, Michel Jansen invitera à partager ses marches vers Compostelle et tout le questionnement qui s'y attache. Adhérent et ami des Amis de Saint-Jacques de Compostelle Charente, Michel Jansen est devenu camino-dépendant, comme il le dit, dès le lendemain de sa retraite. Il parcourt chaque année différentes voies du Camino avec un objectif philanthropique en faveur de diverses associations.

Pharmacies de garde

Dimanche 15 novembre

Angoulême : Pharmacie Alsace-Lorraine, 136 rue de Périgueux, Tél. : 05.45.95.17.46.
Baignes-Sainte-Radegonde : Pharmacie des Halles, 6 place des Halles, Tél. : 05.45.78.40.71.
Confolens : Pharmacie orthopédie Coursaget, 6 place Henri Coursaget, Tél. : 05.45.84.03.88.
Côteaux du Blanzacais : Pharmacie du Blanzacais, 21 rue Marot, Tél. : 05.45.64.04.22.
Fléac : Pharmacie de Fléac, 17 rue des Patits Prés, Tél. : 05.45.91.04.40.
Magnac-sur-Touvre : Pharmacie Hafil-Pouey, 42 rue Joliot Curie, Tél. : 05.45.68.64.74.
Massignac : Pharmacie Fages, 7 route des Glycines, Tél. : 05.45.65.01.19.
Rouillac : Pharmacie Epona, 419 rue de Génac, Tél. : 05.45.21.70.26.
Villefagnan : Pharmacie Arrive-Desnoyers, 7 Grand Rue, Tél. : 05.45.31.60.45.

Sépultures

Semaine du 31 octobre au 6 novembre

Agris : Gilles Dain, 70 ans.
Angoulême : Guillemette Ducroquet, 77 ans ; Jacqueline Jannot née Dréau, 95 ans ; Monique Semren, 81 ans ; Jean Marot, 81 ans ; Camille Bachatène, 61 ans ; Nicole Falardeau, 83 ans ; Pierre Hubert, 94 ans.
Ansac-sur-Vienne : André Tremblais, 90 ans.
Aussac-Vadalle : Jean-Claude Garnaud, 80 ans.
Baignes-Sainte-Radegonde : Claudette Glenisson née Caillaud, 94 ans.
Balzac : Ginette Poitevin née Charbonnaud.
Bernac : Jean-Louis Couinaud, 75 ans.
Bréville : Robert Fléchier, 90 ans.
Brigueuil : Alain Thibaud, 68 ans.
Charras : Christian Linlaud.
Châteaubernard : Bernard Lambert, 90 ans.
Châteauneuf-sur-Charente : Evelyne Masquet.
Chenommet : Raymonde Lebourg née Gauthier-Pouchard.
Cherves-Richemont : Patrick Barny, 73 ans ; Guy Jaulin, 88 ans.
Cognac : Andrée Grellat née Séné, 96 ans ; André Delahaye, 98 ans.
Couronne (La) : Michèle Hymonnet née Marandat, 91 ans ; Jeannette Sevalle née Raballas, 97 ans ; Michèle Hymonnet née Marandat.
Fléac : Paul Mounier, 92 ans.
Fontenille : Jacques Tessandier, 92 ans.
Jarnac : Jeannine Coussy née Belly, 88 ans ; Janine Vallet née Patrat, 85 ans ; Jean-Paul Pottier.
Magnac-sur-Touvre : Ginette Viollé, 92 ans.
Montbron : Josiane Mautrait ; Madeleine Viroulaud née Gaudicheau, 90 ans ; Paulette Saumon née Valade, 101 ans.
Montembœuf : Jean-Paul Lavergne.
Montmoreau : Michel Bourgogne ; Simone Porcheron, 85 ans.
Mons : Maryse Février née Clément, 89 ans.
Mouthiers-sur-Boëme : Jean-Claude Simon, 71 ans.
Nanteuil-en-Vallée : Yvette Croizard née Coho, 86 ans.
Pleuville : Thérèse Masset née Remblière, 99 ans.
Rancogne : Marie-Paule de Barbarin née Le Lièvre de la Morinière, 89 ans.
Ranville-Breuillaud : Josette Devoyon née Carton, 90 ans.
La Rochefoucauld : Anne-Marie Servant, 76 ans ; Alexandre Larivière, 16 ans.
Roumazières-Loubert : André Fort, 90 ans.
Soyaux : Christiane Lastère née Lacroix, 78 ans ; Jean-Claude De Bernard, 89 ans.
Saint-Genis d'Hiersac : Jeanne Grosjean.
Saint-Preuil : Guy Biais-Sauvetre, 75 ans.
Saint-Sornin : Alphonse Touplin, 99 ans.
Saint-Yrieix-sur-Charente : Marcel Vigneron, 88 ans ; Cécile Fernandez Garcia née Lamonerie, 104 ans ; Roland Joret, 94 ans ; Colette Chaumet née Debaud, 78 ans.
Turgon : Raymond Desvergne, 86 ans.
Vars : Jean-Claude Lafont, 73 ans.
Vervant : Maryvonne Bouyer née Picard, 91 ans.
Viville : Geneviève Texier, 79 ans.
Vœuil-et-Giget : Yolande Le Guen née Ricochon, 97 ans.

Cinéma

Avec « Camembert », en salles le 18 novembre, Matthieu Rumani et Nicolas Slomka signent une comédie familiale mordante où une partie de Trivial Pursuit fait voler en éclats les bonnes manières et révèle les petites bassesses humaines.

« Camembert » : un jeu de société explosif

Présenté au Festival du film francophone d'Angoulême (FFA), « Camembert » réunit une distribution de choix. Rencontre avec ses réalisateurs, Matthieu Rumani et Nicolas Slomka, qui nous dévoilent les coulisses de cette comédie familiale coécrite avec la collaboration de Marina Rollman.
Il suffit parfois d'une mauvaise réponse pour que l'ambiance change autour d'une table. Dans « Camembert », les enjeux dépassent largement les questions de culture générale. Stan, un trentenaire issu d'un milieu modeste, s'apprête à rencontrer pour la première fois la famille de sa petite amie Cléo. Une famille bourgeoise, cultivée, où les références intellectuelles semblent aussi naturelles que les bonnes manières. Au centre de cette tribu, France, incarnée par Kristin Scott Thomas, veille aux traditions. Chaque année, pour son anniversaire, la famille se retrouve autour du célèbre Trivial Pursuit. Pour Stan, l'épreuve s'annonce périlleuse.



L'équipe du film « Camembert » présente au FFA avec les réalisateurs au centre. *Sophie AVRIL (clp)*

De quelle intelligence parle-t-on ?

Comme dans *Le Prénom* ou *Le Jeu*, le repas familial devient ici le théâtre de révélations et de règlements de comptes. Mais derrière les questions se cache une interrogation plus profonde : qu'est-ce que l'intelligence ? Est-ce connaître toutes les capitales, maîtriser les références littéraires ou historiques, ou posséder d'autres formes de savoir, moins valorisées socialement ?
Pourquoi avoir choisi le Trivial Pursuit pour faire ressortir ces tensions ? Les réalisateurs expliquent qu'ils souhaitaient depuis longtemps faire un film sur la culture. L'idée leur est venue après la lecture d'un article racontant le parcours d'étudiants boursiers ayant intégré Sciences Po. Tout se passait bien jusqu'à ce qu'ils se retrouvent confrontés au célèbre jeu, révélateur du fossé culturel avec leurs camarades issus de milieux plus favorisés. Certains allaient jusqu'à réviser les questions avant de participer aux soirées. *« On s'est dit que si des gens étaient capables de s'entraîner avant une soirée parce qu'ils avaient peur de se faire humilier, il y avait là un sujet de film. »*
Derrière cette anecdote affleure une réalité moins légère : celle des complexes liés à l'origine sociale et d'une culture qui, au lieu de rapprocher, peut parfois devenir un instrument de distinction, voire d'exclusion.

Des personnages entre caricature et humanité

Fallait-il pour autant transformer cette famille bourgeoise en galerie de personnages caricaturaux ? Les réalisateurs revendiquent une autre approche : *« Il faut aimer ses personnages. On leur trouve des défauts, bien sûr, parfois catastrophiques, mais ils sont, à leur manière, fabuleux, merveilleux. Et on les sauve tous quelque part. Chacun est à la fois le meilleur et le pire. »*
Ils saluent aussi le travail des comédiens, qui ont apporté une sensibilité inattendue aux personnages. *« Nous écrivons avec le plus de précision possible, nous les caractérisons au mieux. Mais dès que les acteurs s'en emparent, on découvre un niveau de sensibilité et d'humanité auquel nous ne pouvions pas nécessairement nous attendre. »*

Le plaisir retrouvé de la comédie française

Les deux cinéastes revendiquent également un parti pris de ton : des répliques qui fusent, des dialogues au tac au tac, une énergie parfois burlesque et des punchlines. *« On cherchait un ton de comédie particulier. Les acteurs nous ont vraiment aidés à construire cela. C'est ce qu'on aime dans ce film : ce rythme, cette énergie, cette tradition de la comédie française. »*
Leurs références sont assumées, à commencer par « Le Dîner de cons » de Francis Veber, mais aussi le cinéma d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, où les rapports humains se révèlent souvent dans ce qu'ils ont de plus drôle et de plus douloureux. Deux sensibilités qui nourrissent leur goût pour les dialogues incisifs et les situations qui dérapent. *« Nous voulions respecter ces codes tout en les modernisant. C'est un cinéma que nous aimons et que nous avons voulu remettre au goût du jour. »*

Le rire et son arrière-goût amer

N'allez pas voir *Camembert* en vous attendant à découvrir un nouveau *Dîner de cons* ou *Un air de famille*. Le film s'inscrit dans cette tradition des comédies en huis clos où l'on rit beaucoup, parfois jaune, tant les petites bassesses humaines finissent par laisser un goût amer. Mais il trouve aussi sa propre voix.
Camembert est en tout cas à la hauteur de son sujet. Et c'est déjà beaucoup ! Car il faut bien distinguer deux choses : avoir un excellent sujet de comédie et réussir une excellente comédie. Ici, les réalisateurs et les acteurs parviennent à faire vivre cette idée avec suffisamment d'esprit, de mordant et d'humanité pour que l'on ait envie de se prêter au jeu.

Sophie AVRIL (clp)

En salle le 18 novembre

Saint-Amant-de-Boixe

Les 5 et 6 décembre, l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe accueillera la 23e édition des Artisanales, un rendez-vous dédié aux métiers d'art.

Les métiers d'art à l'honneur à l'abbaye

À l'approche des fêtes de fin d'année, l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe ouvre ses portes aux métiers d'art. Samedi 5 et dimanche 6 décembre, de 10h à 18h, le Cellier de l'Abbaye accueillera la 23e édition des Artisanales, un rendez-vous qui met chaque année à l'honneur le savoir-faire et la créativité des artisans locaux.
Pendant deux jours, une vingtaine de créateurs venus de Charente et des alentours présenteront leurs réalisations. Céramique, textile, sculpture, soufflage de verre, travail du bois, bijouterie… Les disciplines représentées offriront un large aperçu de la richesse et de la diversité des métiers d'art.
Au-delà de la découverte des créations, les Artisanales sont aussi l'occasion de rencontrer celles et ceux qui les façonnent. Les visiteurs pourront échanger directement avec les artisans, découvrir leurs techniques, comprendre les différentes étapes de fabrication et apprécier le travail qui se cache derrière chaque objet. Une manière de valoriser des savoir-faire parfois méconnus et de soutenir la création artisanale de proximité.

Le public invité à voter

Comme chaque année, les visiteurs auront également leur mot à dire. Ils seront invités à désigner leur artisan préféré parmi les exposants. Le créateur qui remportera les suffrages offrira une œuvre de sa fabrication, d'une valeur d'environ 80 euros. Celle-ci sera ensuite attribuée à l'un des participants au vote par tirage au sort. Une initiative qui permet d'associer le public à l'événement et de mettre en lumière le talent des artisans présents.
Pour cette 23e édition, une nouveauté vient compléter le programme : un food truck sera installé sur place durant les deux jours, permettant aux visiteurs de prolonger leur découverte autour d'une pause gourmande.
Organisées dans le Cellier de l'Abbaye, au cœur de l'un des plus importants ensembles monastiques romans de Charente, les Artisanales associent ainsi patrimoine et création contemporaine. Dans ce lieu chargé d'histoire, les métiers d'art trouvent un écrin particulièrement adapté pour faire découvrir des savoir-faire et donner des idées de cadeaux originaux à l'approche de Noël.



La 23e édition des Artisanales se tiendra les 5 et 6 décembre.

Samedi 5 et dimanche 6 décembre, de 10h à 18h, au Cellier de l'Abbaye de Saint-Amant-de-Boixe. Entrée gratuite.

Santé Depuis le 2 novembre, 21 docteurs juniors exercent en Charente pour leur dernière année de formation. Un renfort bienvenu dans les territoires confrontés au manque de médecins, avec l'espoir de susciter de futures installations.

Vingt et un docteurs juniors en renfort en Charente

« *Vous étiez attendus* ». En organisant un moment de convivialité dans les grands salons de la préfecture, Jérôme Harnois, le préfet, a tenu à saluer, le 3 novembre, l'arrivée des 21 docteurs juniors dans le département. « *C'est une bonne nouvelle pour tous les Charentais parce que l'accès aux soins est au cœur de leurs préoccupations* ».

Depuis la veille, ces jeunes médecins ont rejoint différentes structures de santé du territoire, avec une double mission : achever leur formation et renforcer l'offre de consultations, notamment dans les secteurs où la démographie médicale est fragile.

Une dernière année pour gagner en autonomie

Suite à la réforme du troisième cycle des études médicales, les internes en médecine générale doivent dorénavant effectuer une 10e et dernière année de formation sous le statut de « docteur junior ».

Ayant déjà soutenu leur thèse, ces jeunes diplômés exercent comme leur aîné. Ils reçoivent seuls les patients, posent un diagnostic et prescrivent. Si besoin, ils peuvent s'appuyer sur la supervision d'un maître de stage universitaire.

« *On est indépendant mais on peut toujours demander à notre maître de stage* », explique le docteur Chloé Denizot, qui exerce à la maison de santé de Barbezieux accompagnée par le docteur Ballidan. « *J'ai fait tout mon internat en Charente et plusieurs stages à Barbezieux, c'est un environnement que je connais* », confie la docteur junior qui envisage de poursuivre sa carrière dans le département.

Une réforme qui ne fait pas l'unanimité

Tous ne partagent cependant pas cette perspective. Affecté à la maison de santé pluridisciplinaire de Roumazières, sous la supervision du Dr Lailler, le docteur Martin Palis s'interroge sur les conséquences de cette année supplémentaire. « *Je ne sais pas encore où je m'installerai mais cette 10e année retarde mes projets* », regrette-t-il.

Auparavant, les jeunes diplômés de médecine générale (dès la 9e année et l'obtention de leur thèse) confortaient leur expérience en effectuant des remplacements. « *Au niveau financier, ce n'est pas avantageux, nous sommes payés comme un interne, pas comme un médecin* », déplore le docteur junior. Il salue néanmoins la mobilisation des collectivités. « *On est très bien accueillis, on m'a même proposé un logement* ».



Jérôme Harnois a accueilli les docteurs juniors et leurs maîtres de stage à la préfecture. *Laetitia THOMAS*

Une proposition qui s'inscrit dans le dispositif « Terre d'accueil Jeune médecin », portée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et les conseils départementaux visant à accompagner les internes dans leur installation en les aidant à trouver un logement et à découvrir les activités culturelles, sportives et les richesses du territoire. L'objectif est de faciliter leur intégration et peut-être aussi de susciter l'envie de s'y installer durablement.

À Chalais, un renfort particulièrement attendu

En Charente, l'accueil des 21 docteurs juniors repose sur le maillage des maisons de santé et la mobilisation des médecins agréés maîtres de stage universitaires.

Dans le Sud Charente, leur arrivée prend une dimension particulière. À Montmoreau, deux docteurs juniors vont contribuer à renforcer l'offre de consultations à Chalais, où deux médecins doivent partir à la retraite d'ici la fin de l'année.

Pour anticiper ces départs, les maisons de santé de Montmoreau et de Chalais ont déjà engagé une coopération. Les docteurs Douressamy et Nelly Vincent, tous deux maîtres de stage à Montmoreau, assurent depuis plusieurs semaines des consultations à Chalais.

Médecin généraliste et maître de stage depuis plus de six ans, Nelly Vincent voit dans ce dispositif une occasion de faire découvrir l'exercice médical en milieu rural. « *Dans notre territoire qui se désertifie, ça peut leur donner envie de venir exercer avec nous après* », espère-t-elle.

Si cette première promotion représente un renfort appréciable, elle ne suffira pas à elle seule à résorber les déserts médicaux. L'arrivée de la deuxième promotion de docteurs juniors, au printemps prochain, est déjà attendue.

Laetitia THOMAS

Sdis Le 4 novembre, 73 collégiens charentais ont officiellement débuté leur parcours de cadets de la sécurité civile. Un dispositif qui prend de l'ampleur avec l'ouverture de quatre nouvelles sections dans le département.

La sécurité civile fait école dans cinq collèges

« *Vous n'avez pas besoin d'attendre d'être adultes pour être utiles aux autres* ». C'est avec ces mots qu'Émilie Richaud, présidente du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de la Charente, s'est adressée aux 73 collégiens réunis, mercredi 4 novembre, dans l'hémicycle du Conseil départemental. Une cérémonie solennelle pour lancer leur année de cadets de la sécurité civile, en présence des représentants de l'État, du Département, de l'Éducation nationale, des sapeurs-pompiers et des familles.

Créé en Charente en 2018-2019 au collège Noël-Noël de Confolens, le dispositif franchit cette année une nouvelle étape. « *Quand nous avons lancé cette initiative, nous pensions accueillir peut-être deux nouvelles sections de cadets pour cette rentrée et finalement, ce sont quatre nouvelles classes qui voient le jour* », s'est réjouie Émilie Richaud.

Aux 16 élèves de Confolens s'ajoutent désormais 7 collégiens d'Élisée-Mousnier à Cognac, 20 de Sainte-Marthe-Chavagnes à Angoulême, 18 d'Élisabeth-et-Robert-Badinter à La Couronne et 12 de Marguerite-de-Valois à Angoulême. Au total, 73 élèves de quatrième et de troisième composent cette neuvième promotion.



Le colonel Favard, directeur du Sdis de la Charente, a participé à la remise de la dotation vestimentaire aux cadets. *Laetitia THOMAS*

Quinze séances pour apprendre à agir

Pendant l'année scolaire, ces jeunes volontaires suivront un parcours de quinze séances, encadrés par un enseignant et un sapeur-pompier référent. Au programme : découverte des missions de la sécurité civile, identification des risques, apprentissage de l'alerte et des gestes de premiers secours, exercices pratiques et rencontres avec les professionnels.

« *Au lieu de subir, vous allez agir. Et ça, c'est quelque chose d'extrêmement fort* », a souligné Jérôme Sourisseau, président du Conseil départemental. Pour lui, cet apprentissage dépasse largement le cadre scolaire. Face au vieillissement de la population et à l'isolement de certaines personnes, ces jeunes sont « *[nos] vigiles, [nos] ambassadeurs* ».

Même conviction du côté du préfet Jérôme Harnois, qui a rappelé *que « être cadet, c'est apprendre à travailler en équipe et à se rendre utile aux autres* ». Au-delà des compétences techniques, le parcours doit développer la confiance en soi, l'autonomie et le sens des responsabilités. Les cadets pourront également participer, sous la responsabilité des adultes, à certains exercices de sécurité dans leurs établissements et contribuer à diffuser les messages de prévention.

Transmettre le goût de l'engagement

Respect, bienveillance, esprit d'équipe et engagement : quatre valeurs au cœur de cette formation, qui comporte également un volet consacré au devoir de mémoire. Pour Christelle Cherbonnier, inspectrice de l'Éducation nationale en charge de l'information et de l'orientation, ce dispositif répond pleinement à la mission éducative de l'école. « *Être citoyen, ce n'est pas seulement connaître ses droits, c'est aussi comprendre ses devoirs, respecter les autres et prendre sa place dans la société.* »



Les 73 cadets de la sécurité civile se sont retrouvés dans l'hémicycle du conseil département pour le lancement de cette 9e promotion. *Laetitia THOMAS*

Cette ambition repose sur un partenariat entre la préfecture, le Département, le Sdis et l'Éducation nationale, formalisé lors de la cérémonie par la signature d'une convention-cadre. Un protocole de mise en œuvre a également été signé avec les cinq collèges participants.

Après la lecture de la charte des cadets, les jeunes ont reçu leur équipement, composé d'un polo, d'une casquette et d'un écusson. Une tenue commune, symbole de leur appartenance à cette nouvelle promotion, dont le Département assure le financement. « *C'est le signe que vous faites partie d'un même collectif, vous pouvez le porter avec fierté* », a conclu Jérôme Sourisseau.

Laetitia THOMAS

Mémento

Rédaction, publicité, abonnements, annonces légales : Courrier-Français, 70 impasse Joseph-Nièpce, 16000 Angoulême ; Tél. : 05.45.95.22.80 ; Fax annonces légales : 05.56.44.23.70 ; Mail : redaction16@courrier- francais.fr
Dépositaires Angoulême : Cathédrale Saint-Pierre, 18 rue Fénelon.
24h/24 :
Samu : Tél. 15. **Centre antipoison :** Tél. : 05.56.96.40.80. **Pompiers :** Tél. : 18. Police : Tél. : 17. **Ambulances :** Tél. : 05.45.67.89.10. **Drogue info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.23.13.13. **Sida info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.84.08.00. **A.P.I.D. (Enfance maltraitée) :** Tél. : 05.45.61.20.02. **Violence conjugale :** Tél. : 05.45.69.79.74 (de 18h à 9h du lundi au vendredi et 24h/24, les samedis, dimanches et jours fériés).

Le Mois local à Angoulême Jusqu'au 30 novembre, le 16/9e, Maison du tourisme d'Angoulême, met les savoir-faire charentais à l'honneur avec une boutique éphémère enrichie, des ateliers et une exposition immersive.

Le « made in Charente » s'invite au 16/9e

Pour la troisième année consécutive, le Mois local met à l'honneur les produits et les savoir-faire charentais. Cette fois, changement de décor : fini les chalets disséminés dans la ville, la boutique éphémère prend ses quartiers au 16/9e, la Maison du tourisme, rue Hergé à Angoulême. Déjà présente toute l'année, l'offre de produits locaux s'étoffe jusqu'au 30 novembre, avec près de 70 références à découvrir.
Savons, miel, sel, parfums, liqueurs, sirops, spiritueux, accessoires de cuisine ou encore textiles... La sélection témoigne de la diversité des productions charentaises, entre objets du quotidien, créations originales et produits gourmands.

Des objets réparés à l'or

Parmi les créateurs présents, Rhéa D'Almeida donne une seconde vie aux objets cassés grâce au kintsugi, un art japonais traditionnel qui consiste à réparer les pièces brisées à l'aide de laque et d'or. Loin de chercher à masquer les fissures, cette technique les sublime et fait de chaque réparation une partie de l'histoire de l'objet.
« C'est une réparation longue dans la philosophie wabi-sabi, l'idée c'est que les choses prennent leur temps pour se réparer et que ce n'est pas invisible », explique l'artiste.
Tasses, statues et autres objets retrouvent ainsi une nouvelle vie, leurs fractures soulignées de fines lignes dorées. Marbre, bois, pierre ou céramique, tous les matériaux se prêtent à cette technique qui invite à regarder autrement les imperfections. Installée dans le quartier Saint-Cybard, à Angoulême, Rhéa D'Almeida transmet également son savoir-faire lors d'ateliers d'initiation.



Rhéa d'Almeida donne une seconde aux objets avec le kintsugi. *Laetitia THOMAS*

Le cognac se décline en parfums

Autre univers, celui de La Spiritueuse, créée par Vincent Voisin et Céline Delcourt. Les deux entrepreneurs cognaçais ont imaginé une gamme de produits parfumés inspirés du cognac et de son élaboration. Bougies, diffuseurs d'ambiance, brumes parfumées et coffrets cadeaux permettent de retrouver l'identité du territoire sous une forme inattendue.
« Les trois fragrances qu'on a créées avec un parfumeur à Grasse s'inspirent des étapes de la fabrication du cognac », explique Vincent Voisin.
La première, « La Vigne », évoque l'univers végétal avec ses notes délicates et florales. « L'Alambic », inspirée d'une eau-de-vie blanche fraîchement distillée, développe des senteurs plus fruitées et gourmandes. Enfin, « Dans les chais » restitue l'atmosphère chaude et boisée des lieux de vieillissement.
« C'est une autre façon de s'immerger dans l'atmosphère du cognac », résume le cofondateur de La Spiritueuse.



Avec la Spiritueuse, Vincent Voisin a créé une gamme de produits bien-être inspiré des étapes d'élaboration du cognac. *Laetitia THOMAS*

Une découverte qui passe aussi par les sens

Le Mois local ne se limite pas aux étagères de la boutique. Une exposition immersive invite également les visiteurs à éveiller leurs sens, à tester certains produits et à reconnaître différentes saveurs, notamment celles du miel ou des pâtes à tartiner.
Des ateliers gratuits, sur inscription, complètent cette programmation. Cuisine, confection de bijoux ou de cosmétiques, mixologie... Autant d'occasions de découvrir des techniques, d'échanger autour des savoir-faire et de passer de la simple découverte à la pratique.
De quoi faire le plein d'idées cadeaux à l'approche des fêtes, tout en privilégiant le « made in Charente ».

Laetitia THOMAS

La spiritueuse - boutique en ligne sur www.laspiritueuse.com
Le 16/9e - Ateliers gratuits sur inscription à retrouver sur https://boutique.angouleme-tourisme.com

Vie en Église

Messes, réunions et formation



Église Saint-Martin de Balzac. *Jacqueline GOIS (clp)*

SAINT-AMANT DE BOIXE - GOND-PONTOUVRE - CHAMPNIERS

Messes : samedi 14 novembre à 18h30 à Champniers. Dimanche 15 novembre à 9h30 à Vars commune de La Boixe et à 11h à Gond-Pontouvre. Lundi 16 à 19h à Saint-Jacques de L'Houmeau. Mardi 17 à 18h à Balzac. Mercredi 18 à 10h30 à la Maison de retraite de Saint-Amant de Boixe. Jeudi 19 à 17h30 à Champniers suivie de l'adoration. Vendredi 20 à 9h à Gond-Pontouvre. Samedi 21 novembre à 18h30 à Vars commune de La Boixe. Dimanche 22 à 9h30 à Champniers et à 11h à Gond-Pontouvre. **Réunions : aumônerie** (5e à terminale) vendredi 20 novembre de 19 à 22h à Gond-Pontouvre. **Profession de foi** (6e) vendredi 20 novembre de 18h30 à 20h à Gond-Pontouvre. **Chapelet** tous les mercredis à 11h à Vindelle. **Adoration** le jeudi 5 novembre à 20h30 à Gond-Pontouvre. **Partage de la Parole** tous les samedis de 10 à 12h à Vars commune de La Boixe. **Formation diocésaine** de la pastorale de santé – **porter la communion** : mardi 17 novembre de 9h30 à 12 h à la Maison diocésaine (inscription sur le site du diocèse).

Comité des fêtes

Réussite de la première « La Vindelloise »



Laetitia DINELLI-GOIS (clp)

VINDELLE

En innovant cette manifestation sportive, le comité des fêtes a réussi d'emblée à donner du plaisir à tous les participants.
La Vindelloise, c'étaient deux courses de 7 et 14 km et une marche nature de 7 km dans la vallée de la Charente et sur les collines environnantes. Un beau parcours ponctué d'un réconfortant petit-déjeuner à mi-étape avec une soupe à l'arrivée.
« Sans faire de pub, nous avons accueilli 126 participants, inattendus en tel nombre, et beaucoup de bénévoles encadrants. Beau succès pour cette rencontre que nous envisageons de pérenniser. Nous recommencerons dès l'an prochain à la même époque ! », se réjouit Clément Gazaud, le président de l'association.

Jacqueline GOIS (clp)

Vie associative

L'association de gymnastique s'est réunie en assemblée générale

VINDELLE

Les adhérents de l'association de gymnastique de Vindelle se sont réunis sous la présidence de Dominique Nochelski afin de faire le point sur l'année passée et sur celle en cours.
Les activités de 2025/2026, seront reconduites pour l'année en cours, à savoir : participation au Téléthon et au Brin d'Aillet, apéritif dînatoire, galette des rois, repas pique-nique. Une proposition nouvelle cette année, celle de se réunir un soir pour l'apéritif au 1900, le bar de Vindelle.
Les cours restent inchangés : avec Valérie Tessandier le lundi 2 séances de Pilates de 10h à 12h, une de Fitness de 18h45 à 19h45 et le vendredi gym douce de 10h à 12h. Avec Rémy Bavoix, Fitness de 19h30 à 20h30 le jeudi. Les cours sont maintenus la première semaine de chacune des vacances scolaires sauf à celle de Noël.
L'association notait 76 adhérents l'an passé dont 41 pour le Pilates, 33 pour le Fitness et 25 pour la gym douce, certains participant à plusieurs ateliers. Cette année, 70 sont déjà inscrits mais de nouvelles personnes vont commencer les semaines prochaines.
La situation financière est équilibrée et permet d'acheter du matériel selon les besoins comme 25 poignées de gainage et 25 disques d'équilibre en 2026.
Les membres du bureau n'étaient pas démissionnaires et ont été réélus à l'unanimité : Huguette Champarnaud trésorière, Jean-Louis Landriaud secrétaire et Dominique Nochelski présidente.



La présidente Dominique Nochelski est au premier rang, la deuxième à gauche. *Jacqueline GOIS (clp)*

Petit point historique rappelé par la présidente : *« L'association a été créée en 1978... elle va bientôt fêter ses 50 ans d'existence. Il y a eu plusieurs animatrices/animateurs et de nombreux adhérentes/adhérents dont certaines à l'origine de l'association sont présentes ce soir ! »*. On en reparlera...

Jacqueline GOIS (clp)

Contact : gymdevindelle@gmail.com

Une première encourageante pour le marché mensuel

SERS

C'est sous un très beau soleil que la première édition du marché mensuel de producteurs locaux a eu lieu samedi 31 octobre après-midi. Voulu et mis en place par la municipalité, il se poursuivra tous les derniers samedis du mois, hormis en décembre.
Pas moins d'une quinzaine de chalands s'étaient installés autour et sur la place du champ de foire, là où déjà la maison Forgeau propose ses huîtres de Marennes chaque semaine depuis des lustres, lequel s'est dit très satisfait de voir la place avec autant de commerçants.
Tout comme le maraîcher Christophe Jonquet qui vient depuis quelques années et qui souhaite voir la nouvelle formule se perpétuer.
Côté nouveautés, on y trouvait des producteurs alimentaires comme les produits du rucher artisanal de Dignac. Les jus de pomme d'une association de Magnac sur Touvre. Les noix et produits à base de noix de Vouzan et de Dignac. Des fromages de Chazelles élaborés à partir du lait de vaches. Un traiteur fabricant de produit d'origine syrienne à emporter. Des poulets de l'élevage de Vouzan. Mais également des artistes multidisciplinaires et photographes qui exposaient des œuvres colorées. Une fabricante de sacs, des trousses à bijoux et autres objets en textile. Le Jardin des Plantes vivaces de Grassac, dont une partie est produite à Sers. Bref, tout un panel de locaux qui, à n'en pas douter, reviendra. Tout comme la clientèle, venue en nombre.
De son côté, l'APE de Sers-Vouzan avait organisé une vente de chrysanthèmes et une boum d'Halloween dans la salle des fêtes pour petits et grands qui a aussi connu un beau succès.
« *Ce marché, initié pour dynamiser notre village, est une vraie réussite,* tient à souligner Lionel Mahérault, le maire de Sers. *Pour que cette initiative profite à tout le territoire sans nuire aux communes voisines, j'ai rencontré mon homologue de Vouzan et ensemble, nous avons instauré un rythme afin d'éviter toute concurrence sans faire d'ombre à son marché mensuel avec un intervalle de 15 jours entre chaque. C'est la preuve qu'une bonne coordination intercommunale fait grandir nos villages.* »

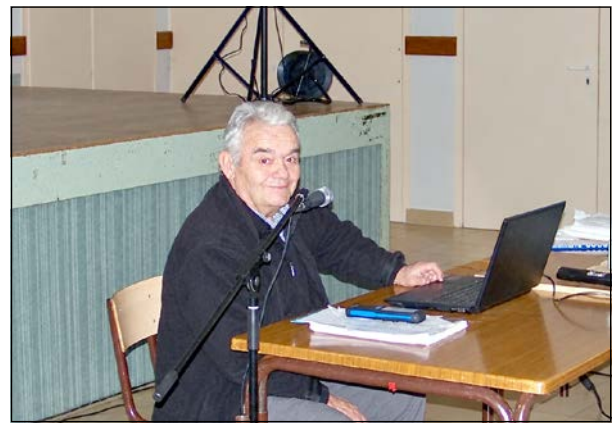


Le premier marché mensuel a attiré chalands et clients. *Claude RICHON (clp)*

Claude RICHON (clp)

Sentiers-Préhistoire-Infos-16

Aspi 16 a tenu son assemblée générale



Le président Patrick Andrieux a présenté le bilan de l'association. *Claude RICHON (clp)*

SERS

Lors de l'assemblée générale d'Aspi 16 (association Sentiers-Préhistoire-Infos-16), lundi 12 octobre, le président Patrick Andrieux a rendu compte des activités de l'année écoulée et a listé les collectivités locales et les entreprises qui soutiennent les samedis de la préhistoire, en rappelant l'importance vitale de leurs dons ou subventions.
La trésorière a présenté le bilan financier 2025/2026 avec un résultat bénéficiaire de 927 euros, « *qui sont absolument nécessaires afin de provisionner les frais de l'année 2027 avec les deux colloques qui se préparent, celui du centenaire de la découverte des sculptures de la Chaire à Calvin et celui du Roc de Sers* », a précisé le président. Le compte d'exploitation et le bilan financier ont été approuvés à l'unanimité.
Les autres projets de l'année à venir ainsi que leurs affiches ont été projetés à l'écran. Les nouvelles affiches viendront s'ajouter à la collection des anciennes qui seront exposées lors des colloques.
Le bureau a été renouvelé avec Patrick Andrieux à la présidence, Patrick Lapeyre, vice-président, Christiane Duteil trésorière. Seul le secrétaire, démissionnaire, a été remplacé à l'unanimité par Danièle Lapeyre.
Le maire, Lionel Mahérault présent, a souligné l'action de cette structure affirmant que c'est l'une des associations qui anime le plus la commune de Sers.

Claude RICHON (clp)

Association

Le patrimoine local au cœur des projets de l'association



Marylise Ortiz *Odette GÉRARD*

VILLEBOIS-LAVALETTE

La fabrique citoyenne des héritages de Villebois-Lavalette et d'ailleurs s'est réunie pour définir sa feuille de route. Une vingtaine de personnes se sont réunies à la médiathèque La Caravelle pour échanger autour des premières actions menées par l'association et définir de nouvelles pistes de travail.
La présidente, Marylise Ortiz, a dressé un premier bilan des initiatives engagées : participation au forum des associations avec Ronsenac Patrimoines, organisation des Journées européennes du patrimoine, qui ont permis de porter un regard différent sur les richesses locales, et première mise en valeur du fonds photographique Faubert.
Cette rencontre a aussi fait émerger plusieurs projets pour poursuivre cette dynamique. La valorisation du fonds Faubert, mais aussi d'autres collections photographiques, pourrait prendre la forme de cafés rencontres autour des photos ou d'expositions.
La qualité de la restauration du bâti et les enjeux de rénovation durable constituent également des pistes de réflexion, en lien avec les artisans du territoire.
Les participants ont par ailleurs évoqué l'histoire des commerces et des activités d'hier et d'aujourd'hui, ainsi que des initiatives associant plusieurs communes : mobilités douces, événements communs ou encore développement d'une application numérique.
L'organisation de conférences figure également parmi les perspectives.
L'après-midi a été consacré au premier atelier « Généalogie – Histoires de familles, histoires de maisons ». Cette séance inaugurale a posé les bases d'un travail consacré à la microhistoire de Villebois-Lavalette et de son territoire. Une approche qui vise à raconter l'histoire à une échelle plus proche, à partir des parcours des habitants, de leurs familles et des maisons qui ont traversé les générations.
Autant de pistes que l'association souhaite aborder pour faire vivre le patrimoine local, transmettre la mémoire collective et mieux comprendre l'histoire du territoire à travers celles et ceux qui l'ont façonné.

Odette GÉRARD

Ronsenac

Une aide aux devoirs pour les écoliers du RPI



Au 1er plan, à droite : Micheline Rouffignat, Nadia Tillet, à gauche et Marie-France Deschamps *Odette GÉRARD*

Mercredi 4 novembre, quatre élèves du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Ronsenac-Charmant ont participé à la première séance du nouveau dispositif d'aide aux devoirs mis en place par la municipalité de Ronsenac.
Portée par l'association Ronsenac Culture et Loisirs, en partenariat avec la commune, ce coup de pouce, vise à accompagner les enfants dans leur travail scolaire, à consolider leurs acquis et à développer leur autonomie et leur confiance en eux.
Pour cette première rencontre, la maire, Marie-France Deschamps, était présente aux côtés de deux bénévoles de l'association, Micheline Rouffignat et Nadia Tillet, qui assureront l'accueil et l'accompagnement des jeunes participants. Une première expérience, aussi bien appréciée par les jeunes élèves que les adultes.
Au-delà de l'aide apportée aux devoirs, l'objectif est de permettre à chaque enfant de renforcer ses apprentissages, de dépasser ses éventuelles difficultés et de progresser à son rythme, dans un cadre attentif et bienveillant.
Ouvert aux élèves du CP au CM2 scolarisés au sein du RPI, chaque mercredi, hors vacances scolaires, de 10h à 11h30, dans les locaux de la mairie de Ronsenac. Les parents souhaitant inscrire leur enfant, peuvent contacter Micheline Rouffignat au 06.03.17.19.30.

Odette GÉRARD

Service Valentin Polman propose ses services de conciergerie pour les locations immobilières courte durée.

Valentin Polman lance sa conciergerie à Dignac

DIGNAC

Après sept ans comme technicien de maintenance dans le traitement des eaux industrielles, Valentin Polman, en reconversion professionnelle, a lancé à 30 ans une activité de conciergerie à Dignac sous le label ALB Conciergerie.
« *J'ai toujours eu l'esprit de service et avec le réseau ALB Conciergerie, j'ai trouvé une voie qui m'a séduit* », explique le jeune homme.
En autoentreprise depuis juin, Valentin Polman prend le relais de la location courte durée auprès des propriétaires, en assurant la gestion des locataires, qu'ils soient voyageurs ou non, de l'arrivée au départ. De plus, il prend en charge le ménage et le linge ainsi que les petites réparations du logement.
« *Notre credo est d'atteindre la qualité hôtelière* », assure le jeune entrepreneur qui ajoute « *ce qui compte le plus pour moi, c'est de créer des liens de confiance sur le long terme car un propriétaire qui me confie son logement me confie un bout de sa vie* ».
« *Étant très disponible localement, les propriétaires de Charente, mais aussi de Dordogne limitrophe, ont ainsi un interlocuteur qu'ils connaissent, qui connaît les artisans, les quartiers et les charmes de la région* », déroule Valentin Polman qui se charge aussi de la création des annonces.

Claude RICHON (clp)

ALB conciergerie Dignac. Contact 06.17.23.65.54 ou alentinpolman.albconciergerie@gmail.com.



Valentin Polman. *Claude RICHON (clp)*

Urbanisme Le projet immobilier de La Combe à Sassou à Châteauneuf-sur-Charente comprend un programme de 34 maisons individuelles, avec jardin et cabanon. Les locations deviendront possibles au cours du mois de novembre.

Un nouveau lotissement à la Combe à Sassou

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE

Au début de ce mois de novembre, on peut constater que le projet immobilier de la rue René Caille à La Combe à Sassou a pris forme. Il est définitivement sur les bons rails.

Il s'agit d'une excellente nouvelle pour la municipalité qui ne remplissait pas complètement le quota imposé par la législation. Ce nouveau lotissement, situé à l'entrée sud de la ville de Châteauneuf-sur-Charente, comprend 34 maisons neuves, mitoyennes, à étage, soit 9 T3 de 70m² au loyer de 433 € par mois hors charges et 25 T4 de 83m² au loyer de 509 € hors charges, avec un jardin, un cabanon et un stationnement de proximité.

Il est géré par le bailleur Logelia Charente. Les maisons neuves sont équipées d'une pompe à chaleur, classée DPE A (faible consommation énergétique).

Ce programme immobilier vient renforcer l'offre de logements sur Châteauneuf-sur-Charente. Il répond à une demande importante des familles qui souhaitent s'installer ou rester sur la commune. Il s'inscrit dans une volonté constante de favoriser l'accueil de nouveaux habitants et de renforcer l'attractivité du territoire. Les loyers sont modérés.

Ces nouveaux logements sont proches des commerces du centre-ville, des écoles, du collège et de la maison de santé. Le chantier étant achevé, le début prévisionnel des entrées en locations a été fixé à partir du mois de novembre 2026.

Alain MICHAUD (clp)



Les logements du nouveau lotissement sont prêts pour accueillir des locataires. *Alain MICHAUD (clp).*



Le chantier de la Combe à Sassou en 2025. *Alain MICHAUD (clp)*



Les logements, avec jardins et cabanons sont disponibles. *Alain MICHAUD (clp).*

Hôpitaux de Grand Cognac

La santé masculine

CHÂTEAUBERNARD

Afin de rendre visible la santé masculine et susciter les conversations autour de sujets parfois encore difficiles à aborder, les Hôpitaux de Grand Cognac organisent une conférence dédiée à la santé masculine et à la prévention des cancers, le mercredi 2 décembre, de 17h30 à 19h, en salle des Instances, 65, avenue d'Angoulême, à Cognac

Animée par le Dr Jean-Pierre Dupuychaffray, gastro-entérologue, hépatologue et président de la Ligue contre le cancer – Comité de la Charente, cette rencontre abordera notamment les cancers masculins, les principaux facteurs de risque et facteurs protecteurs. Un temps d'information et d'échange pour mieux comprendre, lever les tabous et encourager chacun à être acteur de sa santé.

Conférence gratuite ; ouverte à toutes et tous. Inscriptions auprès du service Communication des HGC par e-mail : communication@ch-cognac.fr



Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE

70 impasse Joseph Niepce,
16000 ANGOULÊME

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction16@courrier-francais.fr - 05 45 95 22 80
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Jean-Christophe Giret - **Rédactrice départementale :** Laetitia Thomas.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.
CPPAP : 1127 C 92911 - **ISSN :** 2101-5163
Dépôt légal à parution.

PEFC 10-31-3409

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60% de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Offre d'abonnement intégral
au journal papier + internet

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné

+ Les articles en illimité sur courrier-francais.com

+ Le journal livré chez vous chaque semaine



CHOISISSEZ VOTRE ENGAGEMENT :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
Code postal : ..... **Ville :** .....
Email : ..... **Tél :** .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Courrier Français - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Courrier français
CHARENTE

Infrastructures et mobilité Le Conseil départemental a retenu l'opération de modification du carrefour RD 910 situé au sud de la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire.

Un nouveau carrefour à l'entrée sud de la ville

BARBEZIEUX

Le Département de la Charente, soucieux de la sécurité routière sur son réseau routier, a lancé en 2022 un audit sur les 20.000 carrefours existants, parmi lesquels figure une route départementale. À ce titre, les élus de la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire avaient signalé un problème de lisibilité du carrefour formé entre la route départementale (RD) 910 et la rue de la République (VC 7310).

Concrètement, la RD 910 sud et la rue de la République constituent l'ancien tracé de l'ex RN 10. Cet axe est très rectiligne et très large. Il n'est donc pas surprenant que certains usagers puissent penser que l'axe principal se poursuit vers la rue de la République.

Le Département, en partenariat avec la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire, a élaboré le projet de réaliser des travaux de réaménagement pour lui donner les caractéristiques d'un véritable carrefour de type « tourne-à-gauche », conforme aux guides techniques en vigueur, et faire de la RD 910 l'axe prioritaire.

La vice-présidente du Département, Brigitte Fouré, le maire de Barbezieux-Saint-Hilaire, Vincent Renaudin, la direction et les techniciens des routes ont présenté le projet à l'occasion de la visite de chantier le 3 novembre.

Avec ces aménagements mis en œuvre pour simplifier le parcours vers le centre-ville, la fluidité du trafic sera mieux assurée et la simplification des manœuvres à effectuer pour les automobilistes devrait participer à un gain de sécurité.

Ce projet a été adapté pour prendre en compte l'opération de requalification de la rue de la République souhaitée par la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire, avec notamment l'aménagement d'une liaison cyclable et d'un cheminement piétonnier de part et d'autre d'une chaussée, réduite à une largeur de 6 mètres.

À noter que le nouveau « tourne-à-gauche » va être raccordé de manière harmonieuse à celui déjà existant au niveau de la rue Nelson Mandela tout en prenant en compte l'accès à l'entreprise « Davias Électricité ».



Le chantier actuel à l'entrée sud de la ville. *Alain MICHAUD (clp).*



Nicolas Bourdet, Pierre Van Zéle, Brigitte Fouré, Vincent Renaudin et Olivier Vilela sur le site des travaux. *AM (clp).*

Matériaux recyclés, entreprise locale

L'entreprise locale Scotpa est titulaire du marché. Les travaux ont démarré le lundi 21 septembre pour une durée globale de 3 mois. Les travaux, en cours, se réalisent donc avec le maintien permanent de la circulation sur la RD 910 avec les accès aux entreprises situées à proximité de la zone en chantier et notamment Davias Électricité, les différents garages automobiles et Valin.

Des restrictions de circulation seront toutefois nécessaires. À noter que les travaux à intervenir au droit du carrefour RD910, Chemin de la Bourgeade, Chemin des Combes, avec la pose de bordures, le rabotage et l'application de la grave bitume.

La mise en œuvre de la couche de roulement sur l'ensemble de la zone en chantier sera réalisée de nuit pour ne pas gêner le bon fonctionnement des entreprises du secteur.

Deux nuits devraient être nécessaires, probablement, si les conditions météorologiques le permettent, du 16 au 17 novembre, en travaux sous circulation alternative, avec des feux.

La rue de la République (limitée en tonnage à 7,5T) sera barrée pendant toute la durée du chantier. Une déviation est mise en place par l'avenue de l'Europe (RD910) puis par la rue du commandant Foucaud et enfin la rue du Docteur Meslier.

Dans l'état d'avancement actuel, la fin des travaux pourrait se situer raisonnablement à la mi-décembre.

Les intervenants ont tenu à souligner l'implication des entreprises charentaises, la réalisation des remblais à l'aide de matériaux recyclés (30 % d'agrégats dans les enrobés). Le coût global de l'opération portée par le Département et la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire s'élève à 316.666,67€ HT, soit environ 380.000€ TTC. La participation financière de la commune de Barbezieux est de 86 772,32€ HT, pour une entrée au sud de la ville sécurisée et agréablement redessinée.

Alain MICHAUD (clp)

Les échos de la paroisse

BARBEZIEUX - BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE - BARRET

Messes

Samedi 14 novembre à 18 heures à Reignac, Saint Séverin et Villebois Lavalette.

Dimanche 15 novembre à 10 heures 30 à Barbezieux, Chalais et Montmoreau.

Samedi 21 novembre à 18 heures à Montchaude et Blanzac.

Dimanche 22 novembre à 10 heures 30 à Barbezieux, Chalais et Montmoreau.

Contact

Chaque mardi après-midi de 14 à 17 heures, permanence à la salle Saint Nicolas Baignes, parking Saint Nicolas ; Mail : parbaignes@gmail.com ; site internet : Barbezieux.catholique.fr.

Vous pouvez également joindre le presbytère de Barbezieux au 05.45.78.61.27.

Eglise saint-Jean Baptiste

Un élément du petit patrimoine sauvegardé



Jacky Vion, à gauche, est venu admirer le travail de l'ébéniste local. *C.D.(clp)*

GUIZENGEARD

À l'initiative du second adjoint municipal, une plaque trouvée sur une concession abandonnée a été mise en valeur et placée dans le choeur de l'église.

« *Depuis que je suis élu au conseil, voilà plus de 35 ans, j'ai toujours eu à cœur que le cimetière autour de la petite église dédiée à saint Jean-Baptiste soit le mieux entretenu possible,* reconnaît Jacky Vion, second adjoint municipal. *Il est vrai cependant qu'il contient à côté de nombreux caveaux de familles bien identifiées, de très vieilles sépultures, souvent totalement abandonnées auxquelles plus personne ne rend visite.* » Et c'est sur la terre de l'une d'elles dont rien ne permet de connaître le propriétaire de la concession que l'élu avait remarqué une curieuse plaque. Il a voulu en assurer la sauvegarde face à un vol possible.

De forme carrée, en terre cuite émaillée, elle représente une tête ceinte d'une couronne d'épines. L'adjoint a fait appel au menuisier ébéniste local passionné par le bois. « *J'ai déjà effectué divers travaux de restauration dans cette ancienne chapelle des Templiers* », indique en effet Alexandre Gadrat.

Et ce dernier ne veut que citer l'estrade de l'autel, des tabourets, et récemment des petites fenêtres qui équipent les meurtrières latérales. À ses heures de loisirs, l'artisan a généreusement conçu un piédestal en chêne qui a trouvé sa juste place dans le choeur et supporte désormais le petit élément du patrimoine local sauvé de l'oubli. « *Cet objet pourrait deux siècles* », note Jacky Vion, pleinement satisfait de sa mise en valeur.

Le conseil doit se pencher prochainement sur le remplacement d'une dernière fenêtre de l'église et sur la possible mise en accès personne à mobilité réduite de la nef.

C.D. (clp)



Une terre cuite émaillée difficile à dater et à l'origine difficile à préciser. *C.D. (clp)*

Comité de fêtes Plusieurs membres du comité des fêtes ont décidé de créer une activité régulière jeu de boules au sein de l'association.

Un rendez-vous boulodrome

BROSSAC

Ce mardi 27 octobre après-midi, malgré un temps incertain, Annick, Serge, Patrick et Jean-François, quatre membres du comité des fêtes que préside Maxime Landry, se retrouvent sur la nouvelle aire de jeux de boules des Grands Prés. « *Tout est un peu parti du jour de notre récente randonnée Châtaignes et Bourru début octobre,* indique celle qui est aussi secrétaire de l'association. *Nous avons depuis fin juillet cet espace qui a été aménagé. Pourquoi ne pas s'y retrouver de temps à autre ?* » Et pour le moment, le mardi après-midi a trouvé la faveur de tous.

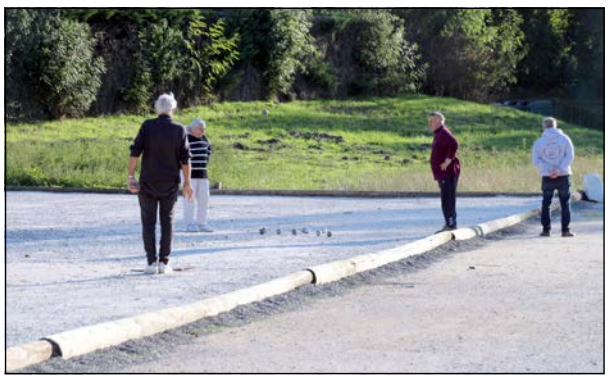
Bien délimité par une ceinture de poteaux bois de réforme donnés par une entreprise, le terrain offre un revêtement en calcaire 0/20 fourni par la commune et compacté sur un géotextile financé par le comité des fêtes. Ce boulodrome communal a été utilisé pour la première fois lors de la Fête de l'Eté 2026.

Le président a très vite créé une application de messagerie avec Whatsapp qui relie déjà une dizaine de membres intéressés. « *Cela va nous permettre de savoir facilement chaque semaine qui est intéressé et disponible* », note le petit groupe autour de Serge, vice-président. Une poursuite de l'aménagement de la surface et une végétalisation du site sont à l'étude. Cette activité de jeux de boules est ouverte à tous et pour rejoindre le groupe sur Whatsapp, il suffit de contacter le président au 07.87.08.11.83.

C.D. (clp)



Un petit boulodrome communal extérieur dont l'aménagement va se terminer. *C.D. (clp)*



Une dizaine de membres ont déjà rejoint l'application de messagerie WhatsApp. *C.D.(clp)*

Courrier français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2629**982**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

Par acte sous seing privé en date à ANGOULEME du 30 octobre 2026, il a été constitué la Société
dont les caractéristiques suivent :
Dénomination : **KASIER**
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Siège social : 22 rue Louis Bleriot - 16600 MAGNAC SUR TOUVRE
Objet : L'édition, la conception et le développement de logiciels et applications informatiques permettant la gestion, le contrôle, la supervision et l'exploitation de casiers et autres équipements connectés, ainsi que leur intégration et leur maintenance.
La conception, la fourniture, la pose de l'ensemble du matériel nécessaire à l'exploitation de casiers et autres équipements connectés.
Durée : 99 ans
Capital social : 5.000€
Présidente : KORUM GROUP (SAS dont le siège est 22 rue Louis Bleriot- 16600 MAGNAC SUR TOUVRE - 108.994.716 RCS ANGOULEME)
Cession des actions : En cas de pluralité d'associés, toute transmission d'actions, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, alors même que la transmission aurait lieu par voie d'apport, fusion, scission, ou par voie d'adjudication publique, volontaire ou forcée, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit, à un associé, un tiers ou à un conjoint, ascendant ou descendant d'un associé, sera soumise à l'agrément préalable de la société, donné par l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Immatriculation : RCS d'Angoulême
Pour avis, le Président

A2630**397**

TOPOBAT²

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
2 Impasse de Chez Audet
16300 CHALLIGNAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHALLIGNAC du 6 Novembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : **TOPOBAT²**
Siège social : 2 Impasse de Chez Audet, 16300 CHALLIGNAC
Objet social : Maitrise d'Oeuvre - Mettreur - Topographie
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Franck PETINIOT, demeurant 2 Impasse de Chez Audet 16300 CHALLIGNAC
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de ANGOULEME.
Pour avis
La Gérance

A2630**150**

LB BEAUTY CONCEPT
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 83 route d'aigre
16700 LA FAYE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à La Faye du 5 novembre 2026 , il a été constitué pour 99 ans, une société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 5000 euros dénommée LB BEAUTY CONCEPT, dont le siège social est 83 route d'aigre, 16700 LA FAYE et en cours d'immatriculation au R.C.S. d'Angoulême.
L'objet social est Institut de beauté et de Bien-être, et d'une manière générale de tout ce qui se rapporte à ce genre d'activités.
Madame Leïla BOURRI, demeurant 6 Rue Villamont 16140 AIGRE, assure la gérance.

A2630**350**

ZK KEBAB
Société par actions simplifiée au capital de 100 euros
14 Allée de la Corderie 16100 COGNAC

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/11/2026, il a été constitué la société par actions simplifiée suivante :

Dénomination sociale : ZK KEBAB
Capital : 100 euros divisé en 100 actions de 1 euro chacune entièrement souscrites et libérées ;
Objet : La société a pour objet tant en France qu'à l'étranger : restauration rapide, Kebab, vente de produits et services rattachés.
Durée : 50 ans à compter de son immatriculation ;
Siège social : 14 Allée de la Corderie 16100 COGNAC
Administration : SALEH SHAHWAN Nashwan, né le 01/07/1980 à Zakhoo (IRAQ), de nationalité iraquienne, demeurant à 256 rue Saint Jean d'Angély 16710 St Yrieix sur Charente est désigné président pour une durée indéterminée ;
Immatriculation ; au registre du commerce et des sociétés de Angoulême.

Pour avis, le président

A2630**024**

SOLEA
Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 18 Rue de Quiers
16400 LA COURONNE
RCS ANGOULEME

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à La couronne du 3 novembre 2026, il a été constitué pour 99 ans une société civile immobilière , en cours d'immatriculation au RCS d'ANGOULEME au capital de 100 euros dénommée SOLEA , dont le siège social est 18 Rue de Quiers, 16400 LA COURONNE
L'objet social est à titre exceptionnel l'acquisition, vente, administration, prise de garantie et gestion de tout ensemble immobilier et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
Madame Sana YAHIA épouse CHERGUI, née le 20 octobre 1984 à SFAX demeurant 16 rue Lucie AUBRAC 16400 LA COURONNE a été nommée gérante.
Les cessions de parts sociales sont soumises à agrément.

CONVOCATIONS

A2630**366**

ORGANISATION ECONOMIQUE DU COGNAC
Société Anonyme
au capital de 764 760 euros
Siège social : 44 Boulevard Oscar Planat
16100 COGNAC
RCS ANGOULEME 905 720 553

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, le :

Lundi 30 novembre 2026 à 17h30
Au siège de la société
44 Bd Oscar Planat - 16100 COGNAC

à l'effet délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Lecture du rapport de gestion et des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 30 juin 2026,
- Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs,
- Approbation des conventions visées par la législation en vigueur,
- Affectation du résultat,
- Renouvellement de mandats d'administrateur,
- Cessation d'un mandat d'administrateur,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
Signature du registre de présence à 17h00.

Le texte des résolutions à adopter, les rapports du Conseils d'Administration et du Commissaire aux Comptes, ainsi que la liste des actionnaires seront à la disposition des Actionnaires au siège social, 15 jours avant la réunion.
Le Conseil d'Administration
de la Société ORECO

FONDS DE COMMERCE

A2630**177**

AVIS DINSERTION - LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/03/2026, il est mis fin au contrat de gérance d'un fonds de BAR PUB DEBIT DE BOISSONS et activités complémentaire, exploitant 13 avenue Victor Hugo 16100 COGNAC, entre la société SAS LE COSY SIREN Angoulême 918.925.546 et la société SAS COSY YSOM SIREN Saintes 993.302.785 - 28 rue de Retaud 17100 SAINTES,.

Pour avis, les gérants

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2630**299**

Suivant acte reçu par Maître Emeline DESQUIBES, Notaire, associé de la Société Civile Professionnelle dénommée « Emmanuelle AUDRY, Gabrielle DUPUY-BESLÉ, Emeline DESQUIBES et François PRIEUR Notaires associés », titulaire d'un office notarial ayant son siège à ANGOULEME (Charente), 15 rue de Beaulieu, CRPCEN 16003, le 6 novembre 2026, a été effectué un apport à communauté d'un bien situé à CHAMPMILLON (Charente) 12 route de Chateauneuf, cadastré section B numéros 1102 et 1105, aménageant le régime matrimonial.
ENTRE :
Monsieur Philippe Adrien ROCHARD, retraité, né à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE (16120) le 25 juillet 1958, et Madame Brigitte Raymonde HELLEGOUARCH, retraitée, née à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE (16120) le 13 janvier 1957, demeurant ensemble à MAGNAC SUR TOUVRE (16600) 2 rue Jean Jaurès.
Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2628**308**

SCI VILARMONIE
Société civile Immobilière en liquidation
Au capital de 182 938,82 euros

Siège social : 3 Rue du Fourat
16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE
Siège de liquidation : 3 Rue du Fourat
16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE
413 704 909 RCS ANGOULEME

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 août 2026 au 3 Rue du Fourat 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur André MATHE, demeurant 3 Rue du Fourat 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'ANGOULEME, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Mention sera faite au RCS d'Angoulême.

Pour avis

Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2621**493**

EXEKIAS 2002

Société à Responsabilité Limitée dissoute
au capital de 7 500 €
Siège social : 10, rue de Mortemer
16130 SALLES D'ANGLES
444 281 604 R.C.S ANGOULEME

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juin 2026, les associés de la Société EXEKIAS 2002 ont approuvé le traité établi sous signature privée en date du 30 juin 2026, et portant fusion par absorption de leur Société par la société S.C.I APSARA, Société Civile Immobilière au capital de 1 000 €, dont le siège social est 10, rue des Mortemer 16130 SALLES D'ANGLES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 478 042 203 R.C.S ANGOULÊME.
L'Assemblée a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la Société EXEKIAS 2002, le passif de cette Société étant intégralement pris en charge par la Société S.C.I APSARA et les parts créées en augmentation de son capital par la Société S.C.I APSARA étant directement et individuellement remises aux associés de la société EXEKIAS 2002.
L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société S.C.I APSARA, en date du 30 juin 2026, ayant approuvé le traité de fusion et augmenté son capital, la fusion et la dissolution de la Société EXEKIAS 2002 sont devenues effectives à cette date. Les actes et pièces concernant la dissolution sont déposés au Registre du commerce et des sociétés de ANGOULEME (16). Pour avis La Gérance

---

A2630**202**

TPG 11
Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 37 rue Ampère 16440 NERSAC
892 796 012 RCS ANGOULEME
L'AGE du 01/11/2026 a décidé de transférer le siège social du 37 rue Ampère 16440 NERSAC au 16 rue Nicéphore Niepce 69800 SAINT PRIEST, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, la gérance

---

A2629**944**

JSL
EURL au capital de 2 000 €. Siège social : 24 RUE DE LA CORDERIE 16000 ANGOULEME. RCS ANGOULEME.
Par décision de l'associé unique du 26/10/2026, il a été décidé :
- de changer la dénomination sociale qui devient MON ASTROLABE, à compter du 01/11/2026;
- de modifier, à compter du 01/11/2026, l'objet social comme suit :

La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :
Le suivi orthopédagogique : l'évaluation, le conseil et l'accompagnement individuel ou en groupe auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes dans la découverte de leurs stratégies d'apprentissage, ainsi que l'accompagnement et la remédiation cognitive des personnes atteintes de troubles (DYS, TDAH, accidenté, etc.).
La formation professionnelle et l'enseignement : l'ingénierie pédagogique, la création, l'organisation et la dispense de formations, stages, ateliers, conférences et séminaires à destination des particuliers, des professionnels, des entreprises, des établissements d'enseignement et des collectivités Le développement personnel et le coaching : l'accompagnement individuel ou collectif visant au développement du potentiel humain, à la communication, à l'orientation, au bilan de compétences et à l'épanouissement personnel ou professionnel ;
La création et la diffusion d'outils : la conception, l'édition, la publication et la commercialisation de contenus pédagogiques, d'outils, d'ouvrages, de jeux éducatifs et de supports numériques ou imprimés ;

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger. Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.
.
Modification au RCS d'ANGOULEME

A2622**368**

Groupement Foncier Agricole GRAMMATICO-JALLET

Groupement Foncier Agricole
au capital de 373 200 €
Siège social : 1, route des Moulins de la Touche
16170 GENAC-BIGNAC
511 444 580 R.C.S. ANGOULÊME

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 7 novembre 2025, Madame Marie GRAMMATICO, demeurant à GENAC-BIGNAC (16170), 1, route des Moulins de la Touche de Genac, a été nommée en qualité de Gérante pour une durée illimitée, à compter du 7 novembre 2025 en remplacement de Monsieur Victor GRAMMATICO, décédé le 1er mai 2025, Aux termes des mêmes délibérations, la collectivité des associés a nommé en qualité de Co-gérant Monsieur Adrien GRAMMATICO, demeurant à GENAC-BIGNAC (16170), 21, route des 3 Ponts - La Touche, pour une durée illimitée à compter du 7 novembre 2025. Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce d'ANGOULÊME (16). Pour avis, La Gérance

---

A2630**189**

SAS DISTILLERIE DE LA POUADE
au capital de 100.040 euros
Siège social : 26 rue du Picergent - La Pouade - 16 200 SIGOGNE
905 720 066 R.C.S. ANGOULÊME
En date du 31 octobre 2026, l'Assemblée Générale a décidé de nommer, en qualité de Directeur Général, sans limitation de durée, à compter rétroactivement du 1er mai 2026 à zéro heure, la société VEILLON, société par actions simplifiée au capital de 3.775.442 euros, sise 20 rue de la Borderie - 16 200 SIGOGNE, RCS Angoulême 894 189 042, représentée par son Président, Monsieur Marc VEILLON.
Pour avis et modification au RCS.

A2630**155**

FINANCES CONFORT
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 18, rue du Temple, 16170 GOURVILLE
833 713 126 RCS ANGOULEME
Aux termes d'une décision en date du 5 novembre 2026, l'Associée Unique a décidé :
- d'étendre l'objet social aux activités de Courtage en assurance et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

A2627**762**

ALPHA

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 € porté à 212 250 €
Siège social : 1, rue du Pinier
16100 COGNAC
939 004 750 R.C.S. ANGOULÊME

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 8 octobre 2026 que le capital social a été augmenté d'une somme de 211 250 € par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : MILLE EUROS (1 000 €) Nouvelle mention : Capital social : DEUX CENT DOUZE MILLE DEUX CENT CINQUANTE EUROS (212 250 €) Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'ANGOULÊME (16). Pour avis, la Gérance

---

DISSOLUTIONS

A2628**488**

SCI LABROUSSE & GUILLOT
Société civile Immobilière
au capital de 2 000 euros

Siège social : 15 Impasse des Gibauds
16000 ANGOULEME
Siège de liquidation : 15 Impasse des Gibauds
16000 ANGOULEME
509 951 273 RCS ANGOULEME

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/08/2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/08/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Michel LABROUSSE, demeurant 10 Avenue de l'Angoumois 16190 MONTMOREAU ST CYBARD, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 15 Impasse des Gibauds 16000 ANGOULEME. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'Angoulême, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Mention sera faite au R.C.S d'Angoulême.
Pour avis
Le Liquidateur

A2630**455**

SELARL RUMEAU & ASSOCIES
Notaire
275, Bis Route de Paris
16430 CHAMPNIERS

SCI CAPITAINE

SCI au capital de 74 700,78 €

Siège social : 7 B LOT LA GINOTTE

16400 VOEUIL ET GIGET

RCS d'ANGOULEME n°414 144 386

AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée d'associés du 01/11/2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/11/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateurs M. GALY Julien, demeurant 28 Rempart du Midi 16000 ANGOULEME et M. LEONARD Antoine, demeurant 7 Bis la Ginotte 16400 VOEUIL ET GIGET et M. LEONARD Bertrand, demeurant 39 Avenue des Martyrs de la Résistance 33520 BRUGES et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'ANGOULEME.



A2630**473**

Notaire

SELARL RUMEAU & ASSOCIES
Notaire
275, Bis Route de Paris
16430 CHAMPNIERS

SCI QUARTIER DE LA LOGE

SCI au capital de 180 000 €

Siège social : 70 RUE DU POIVRE, LA GRANGE A PILLORGET

16430 CHAMPNIERS

RCS d'ANGOULEME n°791 057 482

AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée d'associés du 27/10/2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/12/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme BOUYAT Brigitte, demeurant 70 rue du Poivre, La Grange à Pillorget 16430 CHAMPNIERS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'ANGOULEME.

A2630**493**

CABINET CHASSAIN AVOCAT

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

SARL MICHEL ROCHE
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 16 route des Prés - 16600 MORNAC
818 170 003 RCS ANGOULEME

Par décision en date du 20 octobre 2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation. Monsieur Michel ROCHE, demeurant 16 route des Prés 16600 MORNAC, a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social sis à **MORNAC (16600) - 16 route des Prés**, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et tous actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'ANGOULEME.

Le Liquidateur

Courrier de Gironde | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un
SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :
annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Payez EN LIGNE
Attestations INSTANTANÉES
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Alexandre TRIPLON
06 98 32 32 97
a.triplon@alcregie.com

Destination Santé

Pourquoi crie-t-on quand on a mal ?

Un coup de marteau sur le doigt, un orteil contre un meuble… et le fameux « Aïe ! » fuse spontanément. Mais ce cri ne sert pas seulement à exprimer la douleur. Selon des travaux menés en 2025 par le Pr Adrian Gonzales, de l'université de Melbourne, vocaliser permettrait aussi d'en atténuer l'intensité. L'hypothèse ? En mobilisant notre attention pour produire un son, nous la détournerions momentanément de la douleur.

Le cri jouerait également un rôle d'alerte pour prévenir notre entourage et appeler à l'aide. Enfin, une étude internationale publiée en 2024 suggère que les sons exprimant la douleur se ressemblent dans les différentes cultures. « Aïe », « ouille » ou « ouch » : finalement, la douleur parlerait presque la même langue partout !

Pneumocoque : après 65 ans, pourquoi faut-il être plus vigilant ?

« Le pneumocoque est une bactérie qui peut être responsable de différentes infections », explique à l'occasion de la journée mondiale de la pneumonie (12 novembre), le Pr Paul Loubet, responsable du Service des Maladies Infectieuses et Tropicales (SMIT) du CHU de Nîmes. Il peut aussi être à l'origine d'infections graves. Une pneumonie peut ainsi devenir sévère et nécessiter une hospitalisation. Dans certains cas, l'infection devient même invasive et peut alors provoquer une méningite ou une bactériémie, c'est-à-dire la présence de la bactérie dans le sang. Un constat qui contraste avec la perception du risque : si 81 % des Français savent qu'une infection à pneumocoque peut être grave, seuls 30% pensent pouvoir eux-mêmes être confrontés à ce risque, selon une étude Ipsos pour MSD.

Après 65 ans, les défenses de l'organisme évoluent

Pourquoi cette vigilance doit-elle augmenter avec l'âge ? « Comme on vieillit, notre système immunitaire vieillit lui aussi : c'est ce qu'on appelle l'immunosénescence. Il répond moins bien aux infections et se défend moins efficacement », explique le Pr Loubet. À cette évolution des défenses immunitaires s'ajoute la fréquence plus importante de certaines maladies chroniques. « Plus on avance en âge, plus on a de risques d'avoir des comorbidités, comme une bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), une insuffisance cardiaque ou un diabète. Et toutes ces situations peuvent favoriser des infections plus sévères », poursuit-il.

« Les conséquences peuvent alors être importantes : hospitalisation, réanimation, voire décès. Mais l'impact ne s'arrête pas forcément à la sortie de l'hôpital. Chez les personnes âgées, une infection sévère peut entraîner une perte d'autonomie », alerte le Pr Loubet. Le pneumocoque peut également favoriser certaines complications cardiovasculaires. « Après une infection à pneumocoque, il existe un sur-risque d'infarctus du myocarde ou d'accident vasculaire cérébral. »

Après 65 ans, faire de la prévention un réflexe

Pour le spécialiste, « après 65 ans, il est recommandé de faire régulièrement le point avec son médecin sur sa situation personnelle et les facteurs susceptibles d'augmenter le risque de complications. Il est important d'échanger régulièrement avec son médecin sur les questions de prévention et sur les risques liés à son âge », conclut le Pr Loubet.



New Africa- Phovoir

Four à micro-ondes : quels risques pour la santé ?

Le four à micro-ondes suscite encore des inquiétudes. Pourtant, utilisé correctement, il ne présente pas de danger particulier. Les principaux risques concernent surtout les brûlures, les récipients inadaptés et un réchauffage insuffisant.

La cuisson au micro-ondes est-elle cancérigène ?

Non. Les micro-ondes produisent un rayonnement non ionisant qui ne rend pas les aliments radioactifs et n'endommage pas leur ADN. Veillez toutefois à ne pas utiliser un appareil dont la porte ou les joints sont abîmés.

Le micro-ondes détruit-il les nutriments ?

Pas davantage que les autres modes de cuisson. Selon le Conseil européen de l'information sur l'alimentation, il préserve même souvent mieux certaines vitamines grâce à une cuisson rapide nécessitant peu d'eau.

Existe-t-il des risques liés aux récipients ?

Oui. Une température excessive de chauffe peut favoriser la migration de substances chimiques des plastiques vers les aliments. Privilégiez le verre et évitez les emballages non adaptés au micro-ondes.

Peut-on consommer des aliments insuffisamment réchauffés ?

Attention, le chauffage peut être inégal et laisser subsister des bactéries. Mélangez les aliments à mi-cuisson et laissez-les reposer quelques instants avant de les consommer.

Peut-on se brûler ?

C'est l'un des principaux risques. Utilisez un gant pour sortir les plats et vérifiez leur température : un récipient tiède peut contenir des aliments brûlants.

Protéines végétales versus protéines animales : qui gagne ?

Qu'elles proviennent d'un aliment animal ou végétal, les protéines sont constitués d'acides aminés. Certains d'entre eux sont dits « essentiels », comme le tryptophane ou la lysine. Cela signifie que le corps ne peut pas les fabriquer suffisamment et doit donc en obtenir via l'alimentation. C'est principalement sur cette question que les protéines animales et végétales se distinguent. Selon l'Anses, les protéines animales sont généralement plus riches en acides aminés indispensables.

Les protéines végétales sont-elles pour autant moins bonnes ?

Pas nécessairement. Une alimentation végétale suffisamment diversifiée permet généralement, pour la population adulte (hors femmes enceintes, enfants, seniors, sportifs) de couvrir les besoins en protéines et en acides aminés.

Les principales sources de protéines végétales doivent être associées. Ce sont les légumineuses - lentilles, pois chiches, haricots, pois cassés ou fèves - mais aussi les céréales, les fruits à coque et les graines. Le Programme national nutrition santé (PNNS) conseille ainsi de consommer des légumes secs au moins deux fois par semaine.

Chacune ses avantages et ses inconvénients

Le choix entre protéines animales et végétales ne peut pas se résumer à leur seule teneur en protéines. Un aliment apporte toujours un ensemble de nutriments. Les légumes secs, par exemple, fournissent à la fois des protéines végétales et des fibres. À l'inverse, certains aliments d'origine animale peuvent constituer des sources intéressantes de vitamine B12, de fer ou de calcium selon les aliments concernés. Par conséquent, aucune des deux catégories n'est meilleure que l'autre. L'idéal consiste à varier les sources de protéines au sein d'une alimentation diversifiée.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !
RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR : WWW.DESTINATIONSANTE.COM
destinationsanté L'information santé au quotidien

Religion Lors de la première étape de son voyage en Amérique latine, en Uruguay du 6 au 8 novembre, Léon XIV a parlé du peuple, des pauvres et de la mission, les mots d'un continent qui a façonné le pontificat de François.

En Amérique latine, Léon XIV aux sources de son pontificat

« Où sont les jeunes du pape ? » Le 6 novembre au soir, à la fin de sa première journée en Uruguay, Léon XIV est sorti saluer ceux qui chantaient sous ses fenêtres, devant la nonciature de Montevideo. *« Plus fort ! »* Puis, rieur : *« Le nonce dit qu'il veut aller dormir, mais vous pouvez chanter aussi longtemps que vous le souhaitez ! »* Le pape chauffeur de salle : à Rome, on le voit rarement ainsi. C'est que Léon XIV est, ici, sur son continent. Depuis l'élection de François, en 2013, c'est d'Amérique latine que vient la façon dont Rome pense l'Église : missionnaire, attentive aux pauvres et aux périphéries. Par ses vingt années péruviennes et par son prédécesseur, Léon XIV en est doublement l'héritier.

Le 7 novembre, il l'a montré à Casavalle, dans le nord de Montevideo, l'un des quartiers les plus pauvres de la capitale, gangrené par le trafic de cocaïne. Sous un ciel gris, une estrade montée sur des échafaudages, une croix de bois, une effigie de la Vierge de Guadalupe, patronne de cette paroisse et de l'Amérique latine. Des familles agitent des drapeaux du Vatican. On entend : *« Leon, mon ami, le quartier est avec toi ! »* Puis la foule entonne *« Iglesia peregrina de Dios »*, le cantique de toutes les paroisses du continent, et le pape chante avec elle. *« Dans l'Église, nous ne nous sentons pas marginalisés, nous sommes en son cœur même »*, lance le curé, Pablo Coimbra. *« Je me sens comme chez moi, cela me rappelle les visites que je faisais (…) en tant que missionnaire »*, répond le pape. Puis il frappe fort : *« Un enfant de ce pays, si riche en ressources, ne devrait pas aller se coucher le ventre vide. »* En Uruguay, près d'un enfant de moins de 6 ans sur trois vit sous le seuil de pauvreté.

Autour de la paroisse, le pape a visité des maisons neuves, auxquelles il s'est dit heureux « d'avoir pu contribuer » grâce à la Papal Foundation, des donateurs catholiques américains : 125.000 dollars (112.000 €) pour quatre logements. L'argent du Nord, la foi du Sud : c'est peut-être aussi cela, le pape des deux Amériques. Pas question pour autant que la charité tienne lieu de politique. Celle de l'Église ne peut *« se substituer aux responsabilités institutionnelles »* de l'État, a rappelé Léon XIV.

On a longtemps appelé l'Uruguay « la Suisse de l'Amérique ». Le petit pays par lequel le pape, à la manière de François, a choisi d'entrer sur le continent reste le plus riche par habitant d'Amérique du Sud. Un Uruguayen sur six vit sous le seuil de pauvreté, moins qu'au Pérou (un sur quatre) ou qu'en Argentine (près d'un sur trois). Mais à Montevideo, les sans-abri sont de plus en plus nombreux. En janvier, le gouvernement a lancé une opération pour les déplacer, au besoin contre leur gré, vers un centre d'accueil… à Casavalle. Là où le pape a encore cité « Fratelli tutti », l'encyclique sociale de François : *« L'inclusion ou l'exclusion de la personne en détresse au bord de la route définit tous les projets économiques, politiques, sociaux et religieux. »*

Ce discours social a une histoire latino-américaine. En 1979, à Puebla, au Mexique, les évêques du continent formulaient l'« option préférentielle pour les pauvres ». En 2007, à Aparecida, au Brésil, sous la direction d'un archevêque de Buenos Aires nommé Jorge Bergoglio, ils écrivaient : *« Nous ne pouvons pas rester dans une attente passive, dans nos temples »*, et ils appelaient les catholiques à devenir des « disciples missionnaires ». Léon XIV puise dans cet héritage. À l'université catholique de Montevideo, il cite « Evangelii Gaudium », le texte programme du précédent pontificat, où François cite à treize reprises Aparecida. À Casavalle, il invoque « Dilexi te », son exhortation sur l'amour « préférentiel » de Dieu pour les pauvres.

Au stade Centenario, il demande d'aller vers ceux qui *« ne cherchent rien »*, *« au cœur de leur nuit »*, après avoir invité, le matin à Paysandu, à transmettre la foi *« avec un courage créatif »*. À Florida, sanctuaire marial et berceau de l'indépendance, il lance : *« Uruguay, il faut se mettre en route ! Il faut rentrer à nouveau dans les maisons. »* L'appel vaut pour le continent entier. Car Léon XIV le sait : la matrice se fissure. En vingt-cinq ans, la part des catholiques en Amérique latine est passée de 80 % à moins de 60 %. L'Uruguay, où un tiers des habitants se disent catholiques, le taux le plus bas du continent, n'est pas une exception. C'est l'avant-garde. Au stade, le pape a assuré que l'expérience des catholiques uruguayens *« peut aider leurs frères et sœurs d'autres régions du monde qui commencent à découvrir (…) ce que signifie être une minorité »*. C'est l'Amérique latine de demain, et l'Europe d'aujourd'hui. Rencontré à Montevideo, l'abbé Pierre Amar, qui avait accueilli à Paris une délégation uruguayenne lors du voyage du pape en France, y entend un écho : *« Le temps est venu de dire sereinement qu'on est chrétien, et de ne pas s'excuser de l'être. »* À ces catholiques en minorité, le pape n'a pas demandé de se compter, mais d'oser : se marier, avoir des enfants, répondre à l'appel du sacerdoce. Le 8 novembre, à Florida, lors d'une messe, il s'est tourné vers les pères. Sur un continent où l'ONU recense onze féminicides chaque jour, leurs enfants doivent les voir *« traiter (leurs) épouses avec respect »*, et les *« voir prier »*. Car, a dit le pape, *« un fils apprend beaucoup en voyant que son père peut s'agenouiller devant Dieu sans se sentir moins homme pour autant »*.



Le pape Léon XIV lors de sa visite à Paysandu, en Uruguay, le 7 novembre. *Daniel Dal Zennaro/EPA/MaxPPP*

Mikael CORRE, envoyé spécial à Montevideo, Paysandu et Florida (Uruguay)

Politique Dévoilé le 6 novembre, le programme économique de LFI se structure autour de la planification écologique, dessinant une vision « collectiviste » en opposition avec le libéralisme économique.

LFI : un 'collectivisme écologique' en rupture avec le capitalisme

Collectivisme : le mot est inscrit en toutes lettres dès le premier chapitre consacré à l'économie du programme présidentiel de La France insoumise (LFI), publié le 6 novembre. Dès l'introduction, Jean-Luc Mélenchon oppose le « suprémacisme », marqué par le « chacun pour soi » et incarné économiquement par le capitalisme, et le « collectivisme » du « tous ensemble ». Son postulat : puisqu' « il y a un seul écosystème compatible avec la vie humaine », « l'eau, l'air, les sols, les océans, les forêts, ne sont pas des ressources vouées à l'exploitation » mais « des biens communs, à gérer comme tels ». Or, cela, le capitalisme, qui « cherche à soumettre tous les rythmes planétaires, sociaux, biologiques et biophysiques au temps zéro de son profit » n'en est pas capable.

« Remplaçons-le », assène donc le programme qui, dans une optique de « collectivisme écologique », oppose à la « règle d'or » budgétaire, une « règle verte » inscrite dans la Constitution : *« Ne pas prendre à la nature plus qu'elle n'est capable de renouveler. D'où une planification écologique qui structure tout le programme »*, selon le sociologue et député de Haute-Garonne Hadrien Clouet, coresponsable du programme.

Ainsi, si le « collectivisme écologique » n'est pas la collectivisation des moyens de production à la soviétique, le marché y est sévèrement encadré. Les aides aux entreprises, par exemple, seront soumises aux objectifs du Plan. Et LFI entend nationaliser les infrastructures de transport et d'énergie (avec, dans ce secteur, un objectif de 100 % renouvelable en 2060 et une sortie progressive du nucléaire). Autre ambition : constituer des « pôles publics » dans le médicament, la banque et l'assurance, l'armement, les mines, les satellites…

« Alors que les gens sont accablés par le chaos et le court terme, LFI propose un narratif et une perspective qu'aucun autre parti ne propose, commente Pascal Le Merrer, professeur d'économie à l'ENS-Lyon. *C'est un nouveau monde sans problème et sans contrainte et qui fait souvent fi de la réalité. »* LFI entend ainsi bloquer les prix dans l'alimentation, l'énergie et le carburant. *« Alors que nous ne produisons pas de pétrole ? Cela va être compliqué »*, souligne Pascal Le Merrer. De la même façon, *« proposer de revenir à la retraite à 60 ans avec quarante années de cotisations, c'est ignorer la réalité démographique*, poursuit-il. *À moins de demander aux jeunes de cotiser sur la moitié de leurs revenus. »*

Aucune mesure n'est d'ailleurs financée, même si le programme laisse entendre que les plus riches seront mis à contribution. LFI promet un chiffrage en janvier. *« Mais les propos sur 'une caste d'actionnaires qui se gave' méconnaissent totalement le circuit de financement de l'économie tant l'actionnariat des entreprises est éparpillé entre une multitude de petits épargnants, jusque dans les assurances-vie »*, relève Pascal Le Merrer. *« Cette vision idéologique en contradiction avec la réalité se retrouve sur la question de l'Europe*, poursuit l'économiste. *La France va 'exiger' de l'Union européenne…, 'interdire' à la Banque centrale européenne… Le programme affirme une 'souveraineté', mais qui isole. »*

Autre tension : la planification écologique apparaît très centralisée, tout en affirmant donner une forte place aux communes et à de nouvelles « éco-régions », bâties sur les bassins-versants des grands fleuves, dans une vision qui puise autant au communalisme de la Commune de Paris qu'au biorégionalisme de la contre-culture californienne des années 1970. La vision écologique est aussi fortement teintée par un productivisme et une technophilie assumée, en opposition avec la vision décroissante qui teinte l'écosocialisme dont s'inspire LFI. Le programme plaide ainsi pour la robotisation (avec 400 robots pour 10.000 salariés) ou le développement d'un « avion spatial ».

Sur l'intelligence artificielle, en revanche, son usage doit être encadré « pour aider les humains à progresser ». D'un certain point de vue, le discours n'est pas toujours très éloigné de « Magnifica humanitas » de Léon XIV. De la même manière, sa vision des « biens communs » de l'humanité pourrait être rapproché, sur certains points, du « Laudato si' » du pape François.

Nicolas SENÈZE